

CODASE

2024

LES ADMINISTRATEURS

MARTINE COMTE
Présidente

JACQUES DURAND
Vice-Président

MARIE CHRISTINE THEPAUT
Secrétaire
Présidente Commission
Ressources Humaines

DANIELLE DURAND POUURET
Secrétaire Adjointe

JEAN LUC DUPERRÉ
Trésorier

LUC FOUQUET
Président Commission
Finances et Patrimoine

ANNIE DESCHAMPS

BRUNO MONTANIER

JOELLE DECHERF

CHANTAL MEUNIER

CLAUDE MORIN

AÏCHA MADHI

MONIQUE MIGNOTTE-LE LOUS

CLAUDINE GONTHIER

LILIANE PERRIN

RÉGIS POUYET

ROBIN DUMAS



1
Assemblée
Générale
Ordinaire

5
Conseils
d'Administration

13
Bureaux

Heures de bénévolat
de gouvernance

4000

Mémo

LE CODASE EN 2024

IMPACT SOCIAL

10 000

personnes accompagnées
ou ayant participé à une
action de l'association

282

ETP (Equivalent Temps
Plein)

182

Actions de formation

1854

jeunes
connus
par la
Prévention
Spécialisée

7 services

PROTECTION
DE L'ENFANCE

1410 enfants accompagnés en aide éducative
soit 820 familles

1065 rencontres enfant-famille médiatisées

4711 participations à une action collective avec
la Prévention Spécialisée

1045 accueils à la Maison Des Adolescents

144 enfants hébergés

5 activités

SOCIO-JUDICIAIRE

1417 enquêtes sociales rapides

275 médiations pénales majeurs

499 rendez-vous d'auteurs
de violence intra-familiale
– 170 enfants concernés

3 services

MEDICO-SOCIAL

591 personnes accompagnées en addictologie

54 enfants accompagnés au DITEP

10 Personnes ont été admises au sein du service ACT (Appartements de
coordination thérapeutique) et 8 sont sorties dans l'année sur un total de 28 places.
Certaines après avoir réalisé leur projet d'autonomie avec un accès à un logement
(1), à un établissement social dans le dispositif AHI (4), à un centre maternel (1).

RAPPORT MORAL

Martine COMTE, Présidente du CODASE

Cette année, pour faire une rétrospective de l'année 2024, il me paraît essentiel de commencer par évoquer les finances de notre association, et de nous interroger sur ce qu'elles révèlent de la place qu'elle occupe, de son rôle d'utilité sociale, et d'envisager ces éléments au regard des missions qu'elle remplit, qui, certes, n'ont pas de prix, mais ont, clairement, un coût.

Et, je voudrais, pour une fois, que l'on puisse changer de logique. Je voudrais en effet, rappeler que la jeunesse de notre pays constitue un investissement ; que, comme le disaient les fondateurs du CODASE, les jeunes sont une chance pour un pays, et pas un danger ; que les défauts et les manques de cette politique ont, elles aussi, un coût, considérable. Dans la revue The Lancet, est parue en 2021, une étude, basée sur des données de 2019, estimant la charge sanitaire et financière annuelle des expériences négatives vécues pendant l'enfance (ACE : Adverse Childhood Experiences) en France à 38 milliards de dollars. Ces expériences négatives sont associées à des risques accrus pour la santé tout au long de la vie. En outre, nous le savons bien, les enfants de la protection de l'enfance sont davantage exposés au chômage et à la pauvreté. Ils ont un moindre accès aux études secondaires et supérieures et sont également beaucoup plus nombreux à faire face au risque de sans-abrisme.

Dès lors, il me semble crucial de parler en termes d'investissement. Or, que constatons-nous ?

Si, conformément au code de l'action sociale et des familles, le département est le chef de file de la protection de l'enfance, il est constant que le secteur associatif en est une composante historique, et qu'il assure cette mission dans une proportion de 75 à 80 %. Mais, aujourd'hui, les départements sont confrontés à une difficulté majeure, qui tient à un financement insuffisant de l'Etat. En conséquence, les associations, et la nôtre en fait partie, sont à leur tour confrontées à une injonction paradoxale, qui consiste à leur demander de remplir une mission de qualité, sans leur en donner les moyens. Notre association est parfaitement consciente de la rareté de la ressource et de l'impérieuse nécessité de dépenser mieux, et peut-être moins. Mais notre bilan financier fait apparaître clairement un sous financement de l'hébergement des mineurs protégés, mais aussi des autres services, et un déficit récurrent, dû, notamment, à des dépenses obligatoires non reprises, telles que la prime Ségur, ou autres.

Des efforts de rationalisation ont été faits, et restent à poursuivre. De même, des partenariats doivent pouvoir

être noués avec d'autres structures pour mener notamment une politique d'achat plus dynamique. Nos frais de siège, de 4,18 %, hors systèmes de l'information et de la communication et les comptables des services, sont dans la norme.

Mais il est certain que le système de financement doit être revu au niveau national pour que cette politique publique puisse réellement être mise en œuvre. Cette problématique a été soulignée à de nombreuses reprises et dans de nombreux rapports, et il est primordial que la réflexion débouche enfin sur une réforme et que notre situation financière puisse être réellement prise en compte, sous peine de ne plus pouvoir remplir nos missions.

Le second point qui me paraît essentiel, c'est, et je crois que nous sommes tous d'accord là-dessus, de donner la priorité à la prévention, au sens très large du terme, et d'envisager la protection de l'enfance dans le cadre d'une politique nationale d'ensemble, englobant notamment l'éducation, la santé, y compris la santé mentale, la problématique des violences intra-familiales, et la lutte contre la pauvreté. Cette dernière n'est très souvent pas réellement prise en compte, bien qu'étant à l'origine de nombreuses difficultés éprouvées par les parents et impactant dès lors leurs enfants.

Si une politique de prévention incombe principalement à l'Etat et aux départements, je voudrais souligner aujourd'hui comment notre association prend part à celle-ci, au travers de différents dispositifs : le CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) tient un rôle important dans la lutte contre les addictions de tous ordres, y compris à l'égard des adolescents. Les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) permettent d'accompagner des personnes, adultes et enfants, en situation de grande précarité et présentant des maladies graves et chroniques, ainsi que leurs familles. Le DITEP (Dispositif Intégré Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) prend en charge des jeunes mineurs présentant des troubles graves du comportement et s'attache, par une action renforcée et au long cours, à leur donner, ainsi qu'à leurs familles, des outils, des ressources, pour en identifier les causes et les surmonter. La prévention passe aussi, bien sûr, par la prévention spécialisée, qui prend en compte, non seulement les jeunes, mais, et souvent à leur demande, les familles. Mentionnons aussi la Maison des adolescents, dont l'antenne en

Nord Isère vient d'être reprise par notre association, et les dispositifs gérés par le pôle milieu ouvert. Celui-ci comporte évidemment le service des mesures d'AED (Aides Éducatives à Domicile) et d'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) qui doivent permettre, avec les personnes concernées, de renforcer la parentalité et les capacités éducatives, et d'éviter, autant que possible, les placements, solution de dernier recours, surtout pour les plus jeunes. Mais ce pôle inclut aussi les dispositifs mis en œuvre au niveau socio-judiciaire, par des accompagnements à la parentalité, par une prise en charge des auteurs de violences intra familiales et par des mesures de médiation-réparation pour des actes d'incivilité et de petite délinquance commis par des mineurs. Ne pas oublier, enfin, le pôle hébergement, qui s'est adjoint récemment un IMECS (Institut Médico-Éducatif à Caractère Social) pour des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement.

Tous ces services contribuent, directement ou indirectement, à cette politique de prévention, entendue au sens large, et permettent de construire, autant que faire se peut, avec les ressources propres, tant des familles que des enfants, une société de citoyens à part entière. Il nous appartient, en tant que professionnels et bénévoles, de témoigner de l'importance du travail effectué, et de son utilité sociale, et de communiquer plus largement sur les enjeux à moyen et long terme des actions menées.

Pour terminer, qu'il me soit permis de souligner que le CODASE dispose d'atouts considérables pour remplir ses missions. J'en citerai trois :

La première, et la plus importante, c'est l'engagement et le professionnalisme de ses salariés et de ses administrateurs. Les nombreux dispositifs de formation, le développement de l'apprentissage, le dialogue social, etc. sont autant d'éléments permettant de faire face à la crise d'attractivité qui caractérise le secteur social et médico-social. Nous n'avons que peu de leviers pour accroître le niveau des rémunérations, sauf à appeler de nos vœux l'élaboration d'une convention collective unique et une revalorisation conséquente des salaires qui devrait en découler. Mais tout ce qui peut contribuer à valoriser et à donner du sens au travail accompli, à favoriser la qualité de vie au travail, à renforcer les compétences de chacun, est indispensable.

Engagement et professionnalisme aussi des administrateurs, bien que ce dernier mot puisse être critiqué, s'agissant de bénévoles, pas toujours impliqués auparavant dans le secteur social ou la protection de l'Enfance. Mais la fréquence de nos réunions, la proximité avec les services, la participation majeure dans la définition et la mise en œuvre de notre projet associatif et de ses déclinaisons stratégiques, concourent à faire de notre conseil d'administration un élément clé de notre association. A ces administrateurs « classiques » se sont joints, au cours de l'année, des membres associés, désormais reconnus comme tels par nos statuts, qui sont chargés de missions précisément définies, comme par exemple, la présidence de la commission éthique, la participation à la commission agir pour innover, laboratoire d'idées et d'expériences nouvelles, ou l'évaluation de nos actions.

J'en profite aussi pour saluer l'arrivée de nouveaux administrateurs, Louise Milongo, pédiatre à la retraite, et Jérémie Lisalazi Lomboto, étudiant à Sciences Po et « apprenti sociologue » dont les compétences et l'engagement vont permettre d'enrichir notre gouvernance de savoirs et d'expériences différents.

Il nous faut aussi mentionner le départ de notre trésorier, Jean-Luc Duperret, investi et clairvoyant, et de Joëlle Decherf, administratrice très engagée dans le pôle milieu ouvert, puis dans celui de la prévention spécialisée, ainsi que dans différentes commissions. Ils auront marqué notre association et vont clairement nous manquer. Que toutes et tous soient ici particulièrement remerciés.

Le second atout, c'est la logique de décloisonnement et de partenariat. Notre association s'efforce en son sein de briser la culture en silos, spécificité bien française, qui empêche de voir la globalité des problématiques et d'essayer d'y remédier, qui enferme chacun dans son pré carré, qui restreint la solidarité, le partage, la mutualisation, et l'enrichissement réciproque. Des progrès importants ont été accomplis, mais la vigilance reste de mise.

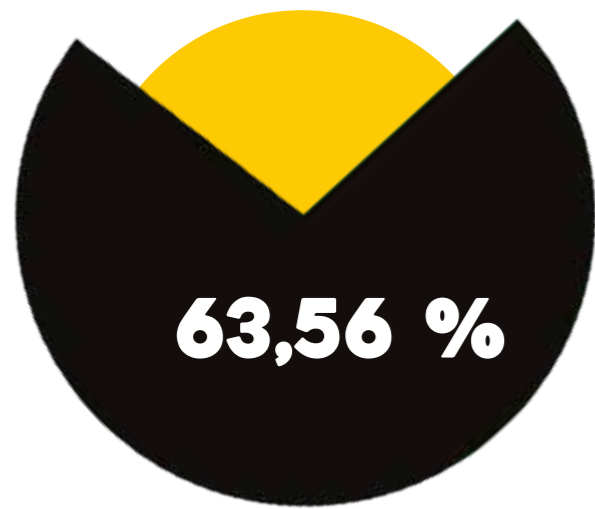
Plus largement, nous restons très motivés pour faire activement partie de réseaux ou de fédérations, tel Réseau 38, qu'il nous faut revivifier, ou l'Uriopss, Citoyens & Justice, le CNLAPS, Santé et habitat, etc. Nous souhaitons aussi bâtir des projets concrets avec différentes structures, comme celle de Sainte Agnès, par exemple.

Le dernier atout, et c'est sans doute celui qui est à la fois le moins aisé à mettre en œuvre, mais aussi le plus fécond, c'est la co-construction de nos actions avec les personnes que nous accompagnons, familles ou jeunes. La recherche action, menée sous l'égide du laboratoire de sociologie Pacte, de l'Université de Grenoble, a associé des éducateurs du foyer de l'Enfance du Charmeyran, dont le conseil départemental préside le conseil d'administration, leurs homologues du Codase, ainsi que des jeunes ayant fait ou faisant l'expérience d'une prise en charge en hébergement. Ces derniers, « apprentis sociologues » rémunérés comme tels en tant que chercheurs, ont joué un rôle clé dans ce travail, et dans les suites qui commencent déjà à lui être données. Cela atteste, plus que jamais, que c'est grâce à ces jeunes et à ces familles, grâce à leur expertise, née de leur expérience souvent douloureuse, que nous parviendrons vraiment à adosser nos actions aux besoins de ces personnes.

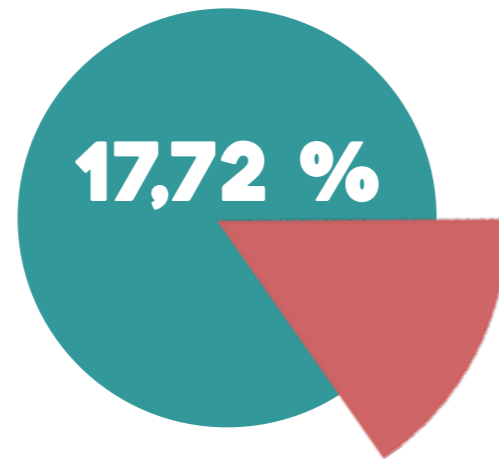
Pour terminer, je voudrais remercier tous ceux et celles avec lesquels nous avons travaillé cette année, qu'ils soient nos autorités de tarification et de tutelle, nos partenaires, nos interlocuteurs occasionnels, etc. Et dire enfin que nous sommes tous des artisans de la mise en œuvre de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, qui, dans son article 3, dispose que « Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente Convention, les Etats parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants ».

RAPPORT FINANCIER

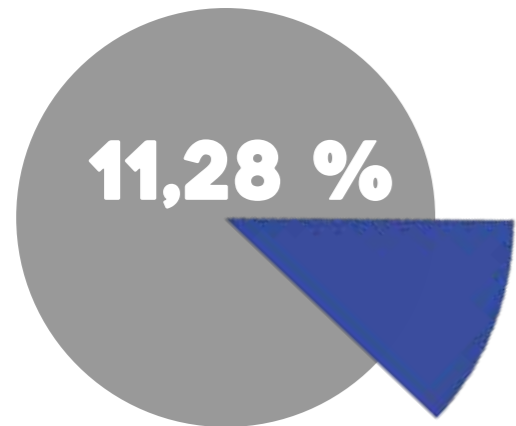
Décomposition des produits d'exploitation



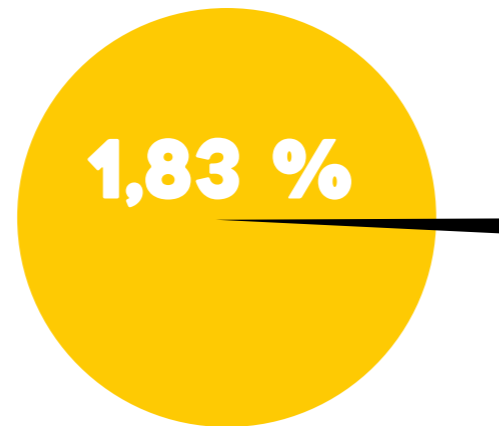
DEPARTEMENT ISERE



ARS



GRENOBLE ALPES METROPOLE

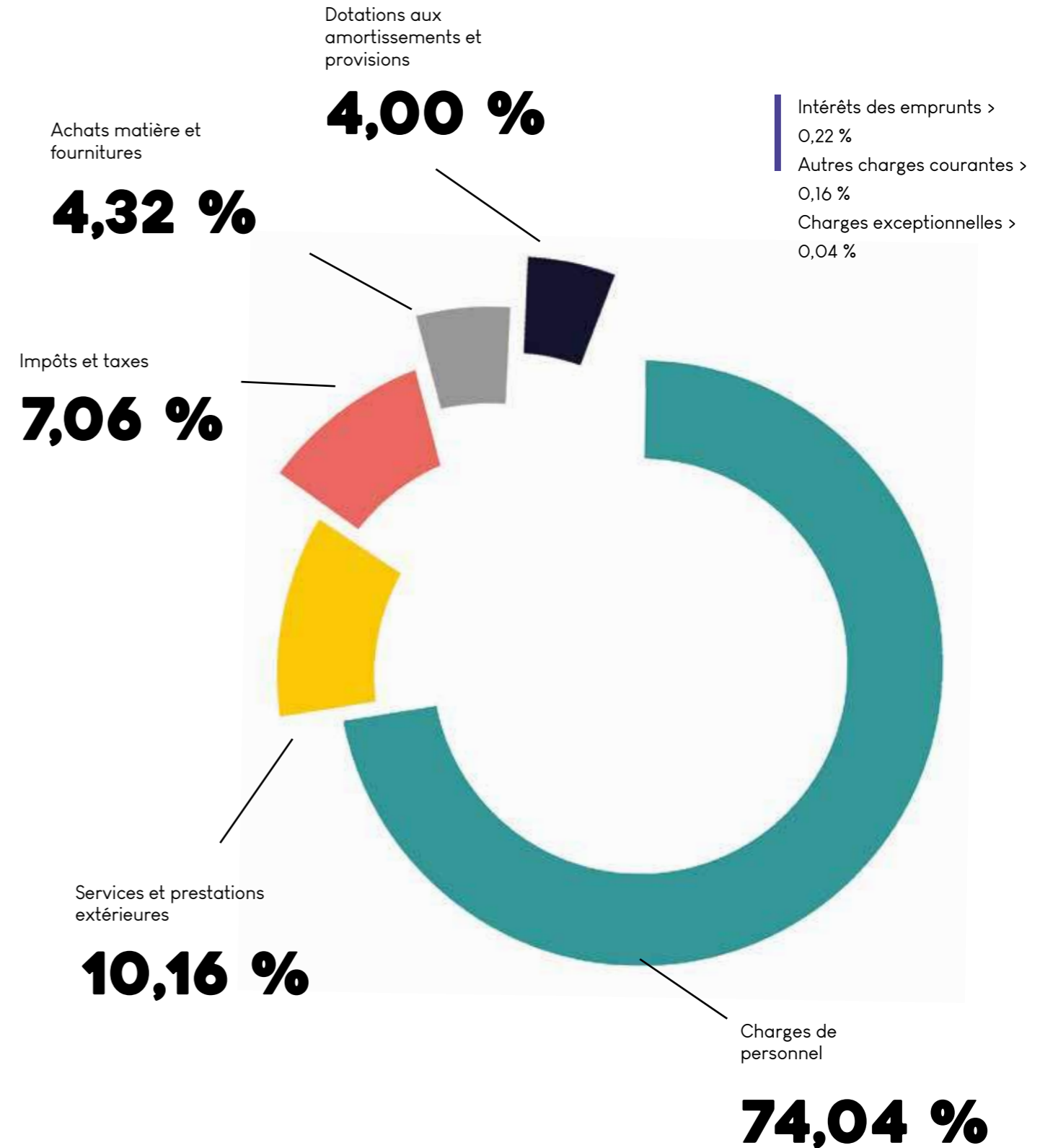


MINISTERE DE LA JUSTICE

DEPARTEMENT D'ISERE > 12 534 671 € / 12 934 562 € - ARS > 3 285 683 € / 3 606 290 € - GRENOBLE ALPES METROPOLE > 2 231 145 € / 2 296 000 € - MINISTERE DE LA JUSTICE > 260 751 € / 371 485 € - ETAT > 208 500 € / 437 334 € - DEPARTEMENTS DIVERS > 145 818 € / 195 650 € - MAIRIE EYBENS > 15 707 € / 28 775 € - SUBVENTIONS DIVERSES > 84 713 € / 342 697 € - REFACTURATIONS DIVERSES > 335 068 € / 158 244 €

PRODUITS 2023 / PRODUITS 2024

Postes de charges en 2024



LES COMPTES

PRODUITS

Le montant des produits 2024 s'élève à 20 526 748,72 € (dont 20 351 676 € de produits d'exploitation), soit une progression de 6,45 % par rapport à 2023. La mise en place progressive de l'activité de la MDA, la reprise des déficits 2022 ainsi que la part croissante des subventions expliquent cette variation.

CHARGES

Les charges d'exploitation, quant à elles, s'établissent à 20 248 204 €, en progression de 4,35 %. Les frais de personnel évoluent de 6,11 % par rapport à l'année 2023 ; cette évolution tient compte de l'application de la prime Ségur sur une année complète pour le personnel administratif. L'augmentation des frais de personnel explique également l'augmentation des charges sociales et fiscales qui y sont liées. Nous notons une diminution des charges de matières premières et fournitures, qui s'explique par la baisse des coûts des fluides et de l'énergie. L'augmentation des dotations aux amortissements inclut le changement d'une grande partie du parc informatique, porté par la section SGIC, ainsi que l'amortissement progressif de l'aménagement des locaux de Point-Virgule.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Avec un excédent d'exploitation de 179 686 € en 2024, le résultat d'exploitation est en nette amélioration par rapport à l'exercice 2023 (pour rappel, ce dernier affichait un déficit de 69 871 €). Cependant, ce résultat est à interpréter avec prudence, les résultats des différents établissements restant très disparates.

RESULTAT COURANT

Le résultat courant s'établit ainsi à 155 190 €, un résultat en nette progression par rapport à l'année précédente, grâce à un résultat d'exploitation largement positif.

RESULTAT NET

Après un résultat exceptionnel de 123 254 €, qui s'explique par des reprises de quote-part de subvention et l'attribution de 15 000 € de contribution privée, le résultat net s'élève à 277 194 €.

RAPPORT D'ACTIVITE

Hervé TERNANT, Directeur Général



Notre secteur d'activité, englobant les différents acteurs de l'accompagnement et du soin, est aujourd'hui confronté à une accélération continue. Ce mouvement permanent exige toujours plus d'énergie pour répondre à des logiques budgétaires qui nous mettent en tension permanente, à l'enchaînement des réformes, à l'empilement des réglementations, et aux nécessaires adaptations induites par les mutations technologiques et numériques.

Le philosophe allemand Hartmut Rosa nous alerte sur les effets de cette accélération : perte de sens, délitement du collectif, désorientation temporelle. Selon lui, l'accélération sociale ne concerne pas uniquement la vitesse à laquelle les choses se produisent, mais surtout la manière dont cette vitesse altère notre relation au monde. Dans un univers où tout change trop rapidement et où l'avenir n'apparaît plus nécessairement meilleur que le passé, il nous invite à créer des « espaces de résonance » qu'il définit comme des moments de répit qui permettent la réflexion et la construction du sens.

Face à cette pression, notre association a sanctuarisé davantage encore les espaces de pensée, de réflexion et de formation à destination des professionnels, en y associant, chaque fois que possible, les personnes accompagnées.

L'aboutissement en 2024 d'une recherche-action participative, initiée en 2022 et conduite sur le pôle hébergement du CODASE et le Charmeyran, illustre cette stratégie. Cette démarche, qui constitue une innovation majeure dans notre manière de traiter les problématiques, articule les ressources universitaires, l'expertise des professionnels et le savoir issu de l'expérience des personnes accompagnées pour produire une connaissance utile, transposable sur les milieux de pratique.

L'impact de ce travail de recherche sur les fonctionnements institutionnels, les pratiques et les postures éducatives, ainsi que la redéfinition de la notion de cadre, fondement historique du métier d'éducateur sera

à analyser à court et moyen terme. L'accompagnement éducatif ne se résume plus à un face à face ou une confrontation à un cadre contenant et bienveillant, mais s'affirme comme un côte à côte s'appuyant sur la rencontre de l'autre là où il se trouve.

Dans cette logique et avec le cap donné par le Conseil d'administration qui a défini ses orientations stratégiques pour le quinquennat à venir *(voir ci-après), le CODASE reste plus que jamais en résistance constructive pour faire valoir ses priorités et ses valeurs, ses projets inclusifs, à travers une démarche de co-construction impliquant l'ensemble des parties prenantes, y compris celles qui nous contrôlent et nous financent.

C'est dans ce cadre que plusieurs projets ont pu aboutir ou démarrer en 2024.

- La réalisation d'une journée associative intitulée « Faire association » qui a réuni à Vizille plus de 300 professionnels le 13 février 2024

- La reprise d'un établissement géré par l'association France Handicap, l'IMECS qui accueille, dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance 10 jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement.

Je tiens ici à remercier l'association France Handicap, qui a œuvré au bon déroulement de ce transfert d'activité.

- Le lancement opérationnel de l'activité de la Maison des Adolescents sur le nord du département, longtemps retardée par des blocages administratifs, qui a pu démarrer en septembre.

- La participation active à la réflexion sur l'intervention éducative en milieu ouvert dans le cadre d'un projet de refonte de l'offre initiée par le département, qui a mobilisé toute notre attention en 2024 et continuera de le faire en 2025.

- La réactualisation des projets de service d'Intermède et du DITEP en appui sur les réflexions collectives des

équipes pluridisciplinaires.

- L'année 2024 a aussi été une année riche en projets immobiliers avec l'emménagement de Point-Virgule dans de nouveaux locaux, la construction d'une structure de répit à Val de Virieu, la rénovation du toit de l'Aventure et le lancement des travaux d'aménagement du siège social et de la Maison des Adolescents qui se poursuivront aussi sur l'année 2025.

Parallèlement, nous avons intensifié notre engagement dans l'amélioration continue de la qualité par l'évolution de nos procédures et une meilleure traçabilité de nos actions, suite à la réalisation des évaluations externes.

Une stratégie ambitieuse de développement durable est également amorcée depuis son inscription dans le nouveau projet stratégique associatif 2025-2030.

Afin de contribuer à notre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique et à la transition écologique, nous avons choisi d'inscrire notre action dans une dynamique d'éducation à l'environnement et de responsabilité partagée entre administrateurs, salariés et personnes accompagnées. Le CODASE a d'ores et déjà engagé plusieurs démarches de sobriété énergétique, de réduction de son empreinte énergétique, d'adaptation des mobilités professionnelles, de renforcement du tri et de la gestion des déchets. Il convient de les valoriser, de les consolider et de les faire ruisseler, chaque fois que possible au sein de l'association, comme des bonnes pratiques respectueuses de l'environnement, dans une dynamique de responsabilisation.

Ces défis majeurs ne peuvent être relevés que collectivement. Ils exigent de dépasser les oppositions légitimes issues du dialogue social dans une période marquée par les incertitudes autour du projet de convention collective unique étendue.

Dans cette période de transformation, nous réaffirmons notre volonté de rester unis et solidaires autour des valeurs fondatrices de notre projet associatif et stratégique, et de leur déclinaison concrète dans les établissements. C'est ce socle commun qui nous permet d'avancer, malgré les tensions, avec cohérence et engagement.

L'accompagnement des publics les plus vulnérables, confrontés à des précarités multiples (financière, sociales, liées à la parentalité, à la santé, au logement, à la scolarité...) qui bien souvent s'additionnent, nous impose d'intervenir en dehors des cadres habituels, afin de répondre de façon pertinente et efficace à leurs besoins.

Cette capacité continue d'adaptation, bien que risquée, est essentielle et porteuse de sens. Elle s'exerce

dans un environnement devenu incertain et soumis à des problématiques contemporaines telles que l'absentéisme, le manque d'attractivité des métiers du social, les restrictions budgétaires, les effets post covid sur la santé mentale des jeunes, l'insuffisance de l'offre de soins psychologiques et psychiatriques, la pauvreté ...

Elle ne peut reposer uniquement sur la responsabilité des directions d'établissement, mais doit s'inscrire dans une prise de risque partagé avec la direction générale, la gouvernance, et les autorités de contrôle et de tarification, tant au niveau de la mise en œuvre des projets que dans leur financement.

Ces transformations ne sauraient se faire sans l'engagement des professionnels. C'est pourquoi nous avons renforcé les espaces de réflexion, de formation et de soutien managérial, afin de les accompagner dans cette dynamique d'évolution constante.

L'association assume cette prise de risque, comme en témoigne ses actions innovantes : diversification de l'offre d'hébergement à l'Espace Adolescents, extension du périmètre d'action de l'EMEA à la Drôme, développement des interventions hors les murs, développement de projets collectifs dans la quasi-totalité de nos établissements.

Pour l'avenir, il nous faudra oser penser autrement, parfois à contre-courant d'un monde trop normatif où tout doit être quantifié, laisser place à l'initiative, à l'autonomie, à l'interdépendance. Oser le temps long dans un quotidien saturé d'urgences à traiter pour que les projets fassent sens, au service des personnes que nous accompagnons.

Pour clore cette rétrospective, retrouvons Hartmut Rosa, qui nous propose la résonance comme réponse aux effets de l'accélération du monde sur les organisations.

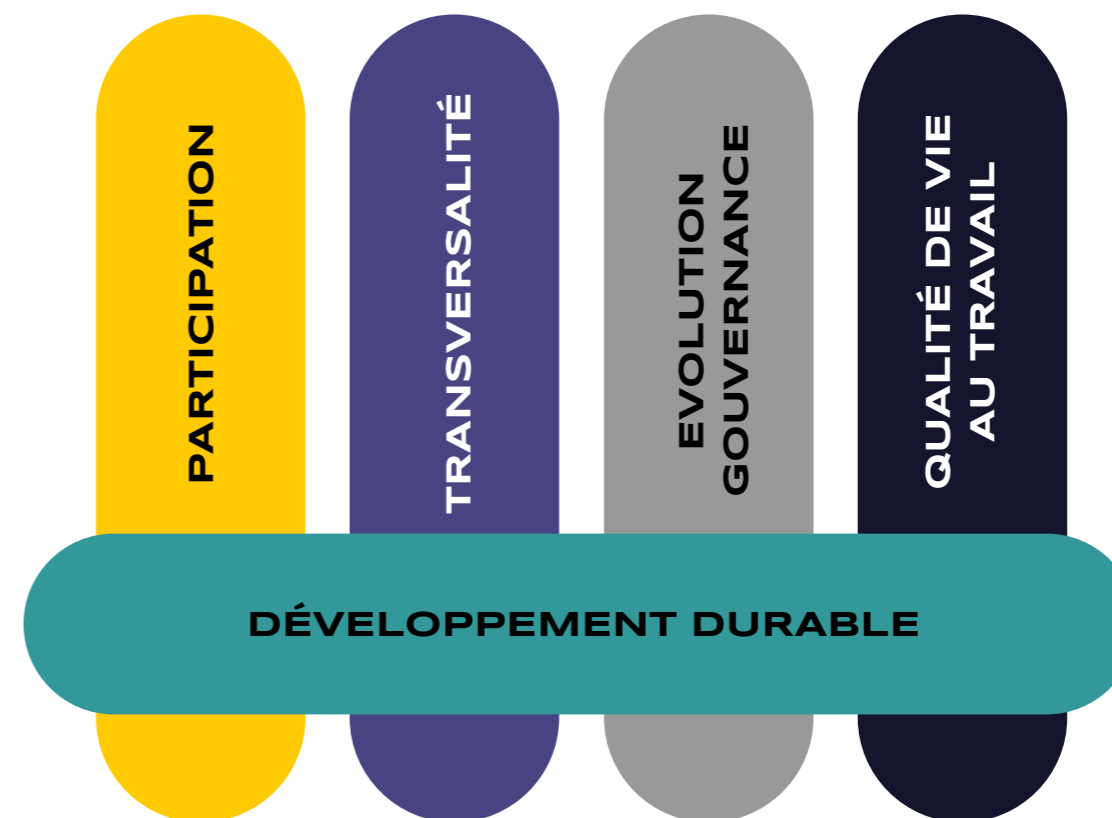
Selon lui, la résonance désigne une relation vivante et réciproque entre une personne et son environnement. Elle se manifeste lorsque l'individu se sent profondément touché par ce qui l'entoure et perçoit qu'il peut, en retour, influencer positivement cet environnement. La résonance s'oppose à l'aliénation, où l'on se sent déconnecté ou indifférent.

Rapporté au CODASE, et à ses établissements, favoriser la résonance reflète la capacité des professionnels à créer des espaces où les personnes accompagnées se sentent écoutées, reconnues et capables d'agir sur leur vie. Dans une société marquée par l'accélération et la complexité du monde contemporain, le CODASE résiste en cultivant cette résonance et contribue ainsi à renforcer le sens et la qualité de ses actions.

Orientations stratégiques associatives
2025 - 2030

- 1. TRANSFORMER LE TRAVAIL AUTOUR ET AVEC LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
- 2. DECLOISONNER, MUTUALISER, RENFORCER
- 3. FAIRE EVOLUER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE
- 4. AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL
- 5. FONCTIONNER DE MANIERE DURABLE

CODASE



5 AXES STRATÉGIQUES DONT 1 TRANSVERSAL,

DÉCOUVREZ LE CONTENU DU PROJET STRATÉGIQUE EN FLASHANT CE QR CODE

LES COMMISSIONS

LA COMMISSION ETHIQUE

Président : Patrick PELEGE
6 Commissions en 2024

Travaux 2024 :
ELABORATION JOURNÉE
«AUX FRONTIÈRES DE L'INTIMITÉ»

La Commission s'est enrichie de quatre nouveaux membres. Dynamique, féconde, avec parfois des présences moins régulières, la Commission avance, s'enrichit et fournit un travail de grande qualité et d'implication.

LA COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

Présidente par intérim: Annie DESCHAMPS

Thématiques travaillées en 2024 :

RÉVISION ET ACTUALISATION de la grille des diplômes pour les éducateurs

RENFORCEMENT DES PROCÉDURES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES SECURITÉ SOCIALE-IJSS et campagne de sensibilisation auprès des salariés

DÉPLOIEMENT DE LA GEPP : stratégie d'évolution des emplois et des parcours

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT et désignation officielle de référents

PRÉPARATION DES NAO 2024-2026 accords seniors, télétravail, modulation du temps de travail

SUIVI TRANSVERSAL RH : diagnostic des effectifs, validation de la charte véhicule, enrichissement de la BDESE 2024



« Aux Frontières de l'intimité »

Les pratiques sociales et médico-sociales sont de plus en plus confrontées aux questions qui touchent aux dimensions intimes des personnes accompagnées, confiées, que ce soit au sein des établissements et des services, en milieu clos ou en milieu ouvert. En effet, les frontières habituelles de la différenciation entre vie intime, vie privée et vie publique se déplacent, sont bousculées. Pour plusieurs raisons et circonstances que la commission éthique a repérées : le dévoilement via les réseaux sociaux, la médiatisation de la vie privée sur la sphère publique, la nécessité de transmettre des informations au sein des équipes et entre institutions.

Les questions de l'intimité concernent également les dimensions de la vie affective et sexuelle, à la fois pour les abriter, les accueillir mais aussi les prendre en compte quand elles ont été effractées, ce qui est fréquent dans le champ de la protection de l'enfance ou du handicap !

Dès lors, se pose la question éthique suivante : Comment garantir le respect de l'intimité des sujets au sein d'une pratique professionnelle ? Comment favoriser l'expression de dimensions intimes sans faire trop intrusion ? quelles seraient les limites et les frontières déontologiques de ce qu'il convient de transmettre et de ce qu'il convient de taire ?

LA COMMISSION FINANCES ET PATRIMOINE

Président : Luc FOUQUET
9 réunions - une activité dense en 2024 :

SUIVI ET FINANCEMENT de 7 chantiers immobiliers
ANALYSE ET ÉTUDE des comptes administratifs 2023 puis des budgets prévisionnels 2025 en amont de leur présentation au Conseil d'Administration
SUIVI de l'évolution de la situation financière du CODASE
ÉTUDE ET RÉDACTION du projet de Traité d'Apport Partiel d'Actifs dans le cadre du transfert de l'activité de l'IMECS
ANALYSE de l'audit immobilier, afin de réaliser avec chacune des directions un travail prospectif sur le devenir du bâti existant : vente ou investissement à réaliser à court, moyen et long terme en cas de conservation des locaux
ENGAGEMENT D'UNE RÉFLEXION sur l'intérêt de conserver la fonction de propriétaire ou de la déléguer à un partenaire compétent.
RENCONTRE de partenaires potentiels (promoteurs, foncière) susceptibles d'être associés à des projets immobiliers.

La Commission a compilé l'ensemble de son travail dans le document intitulé « projet de politique immobilière du CODASE » qui a été présenté et validé par le Bureau élargi de l'association le 12 mars 2024.

LE PÔLE AGIR POUR INNOVER



> 9 réunions en 2024

LANCEMENT OFFICIEL du Pôle lors de la journée associative

RECEPTION de 5 projets

INCUBATION de 4 projets /

THEATRE FORUM interservices

Dispositif associatif de CONFÉRENCES FAMILIALES

ACCUEIL DURABLE en famille

CONFÉRENCE par des parents concernés sur le Trouble Déficit de l'Attention-TDAH

Vous avez une idée ? Vous voulez participer à l'un des projets ? Ecrivez à la cellule de coordination du Pôle : agirpourinover@codase.org

LA COMMISSION ÉVALUATION-QUALITÉ

SUPPORT lors du déroulement des évaluations externes de la Prévention Spécialisée et du DITEP

BENCHMARKING logiciel qualité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

par services & établissements



SIÈGE SOCIAL

service ressources humaines

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'ACTION

En 2024, le service RH du CODASE a poursuivi sa dynamique de transformation au service des équipes, avec une ambition claire : faire des ressources humaines un levier d'innovation, de cohésion et de développement durable. Porté par une stratégie de digitalisation, de valorisation des métiers et de développement des compétences, le service RH s'inscrit pleinement dans les valeurs du projet associatif.

1 Déploiement du SIRH et transition numérique

BILAN : 1. Déploiement d'un système d'information pour les ressources humaines (SIRH) unifié incluant la gestion du temps de travail, l'annualisation, le suivi des absences et la performance individuelle.
2. Mise en place d'un coffre-fort numérique pour la dématérialisation sécurisée des bulletins de salaire.
3. Dématérialisation des titres-restaurant via la distribution de cartes électroniques

Adoption complète du dispositif dans 100 % des établissements. Simplification des processus RH, amélioration de l'accessibilité à l'information pour l'ensemble des collaborateurs, et renforcement de l'autonomie des managers dans la gestion RH de proximité.

2 Lancement de campagnes métiers ciblées, participation au Forum des métiers organisé par la Métropole et des job datings, et développement de formats immersifs comme « Du Stade vers l'Emploi »

BILAN : + 27 % de candidatures pertinentes sur les métiers en tension.

Utilité sociétale : Ces actions valorisent les métiers du social et favorisent l'inclusion.

Point fort 2024 : La participation active des équipes de terrain, qui ont co-animé les événements et apporté un regard métier essentiel.

3 Mise en œuvre d'un Plan de Développement des Compétences autour de 3 axes : montée en expertise métier, posture professionnelle, inclusion

BILAN : 182 actions de formation (vs. 157 en 2023) + 25 % de formations interservices

Utilité sociétale : Renforcement des savoir-faire et des soft skills pour une action sociale plus humaine, plus inclusive et plus ajustée aux réalités de terrain.

CHIFFRES REPERES

315
Salariés - 282,96 ETP

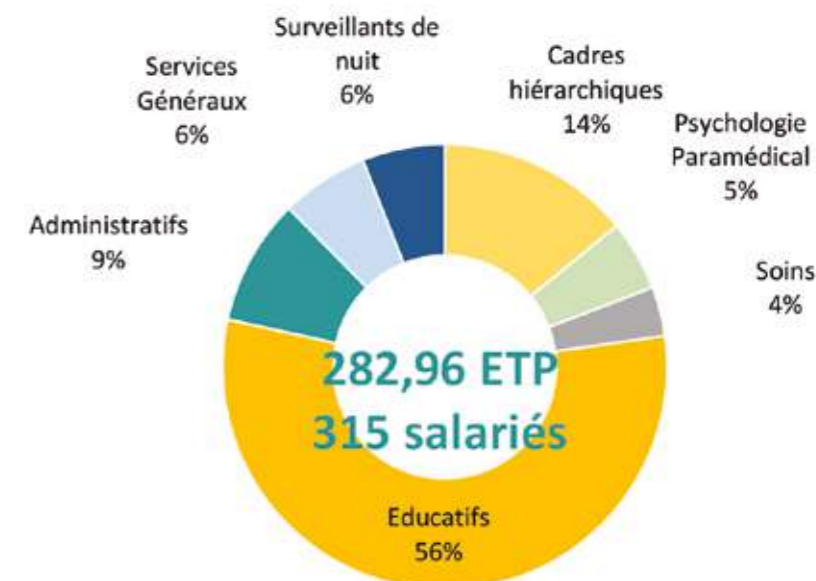
69
Alternants/stagiaires (11 600 h gratifiées)

24
Salariés en situation de handicap (+33 % par rapport à 2022)

43
Embauches en CDI

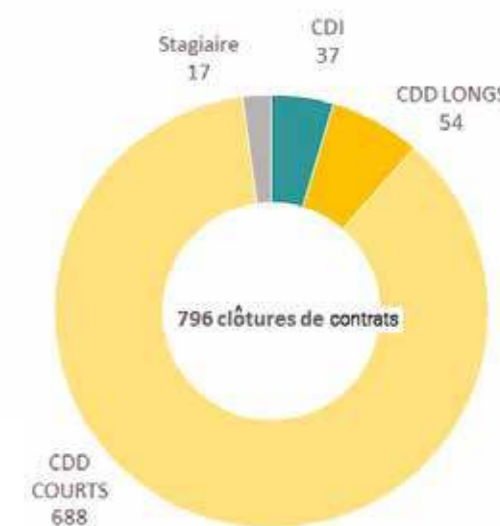
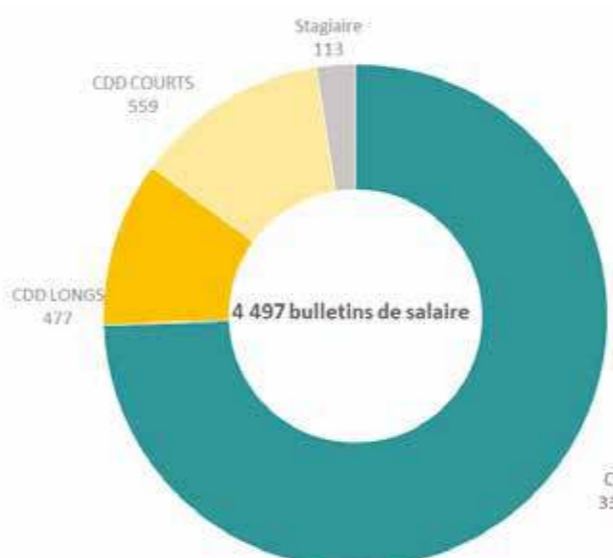
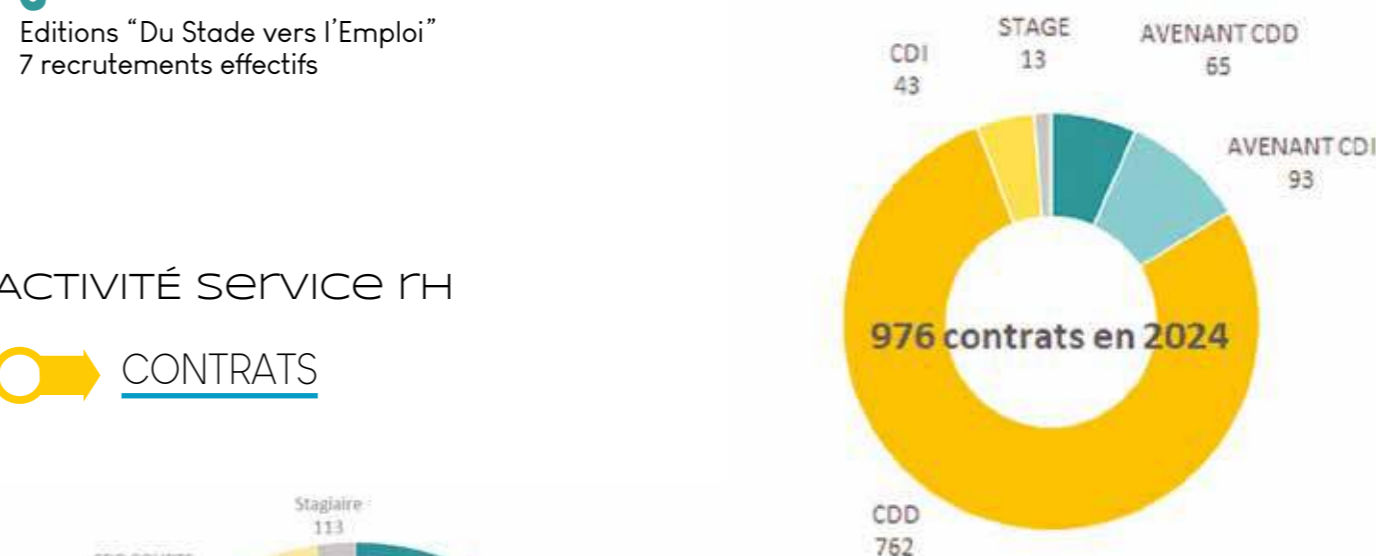
11
Mobilités internes

3
Editions "Du Stade vers l'Emploi"
7 recrutements effectifs



ACTIVITÉ SERVICE RH

CONTRATS



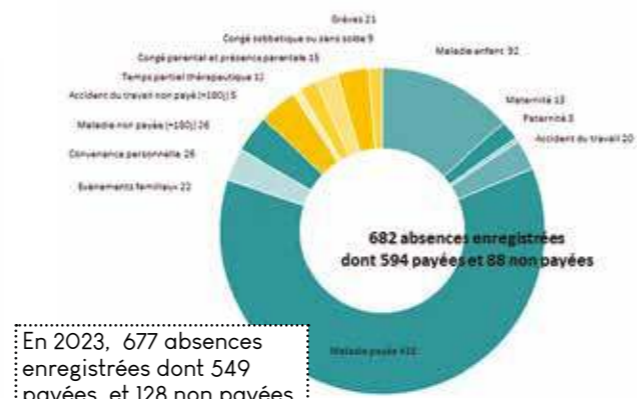
SIÈGE SOCIAL

service ressources humaines

COMPTE EPARGNE TEMPS

2024

ABSENCES



En 2023, 677 absences enregistrées dont 549 payées et 128 non payées

FOCUS SUR UNE ACTION

LE FORUM DES MÉTIERS

« Ce type de moment est rare : voir les équipes administratives et éducatives réunies autour d'un même objectif crée une véritable dynamique collective. Cette mobilisation renforce les liens, nourrit le sentiment d'appartenance... et donne tout son sens à notre engagement associatif. »
Un professionnel RH

Organisé en 2024, le Forum des Métiers a permis de valoriser les parcours internes, de susciter des vocations et de renforcer la visibilité des métiers du social.

Ce qui fait la richesse de cette action ? L'implication directe des professionnels de terrain, qui ont partagé leur réalité de métier avec authenticité et conviction, offrant aux visiteurs une expérience concrète, inspirante et profondément humaine.

UN MOMENT QUI COMPTE

« Lorsque notre DRH m'a accompagnée dans la constitution de mon dossier de formation, elle a cru en moi bien avant que je ne le fasse moi-même. Construire mon parcours professionnel à ses côtés a été un moment fort, empreint de confiance et de reconnaissance. Aujourd'hui, je suis diplômée et fière du chemin accompli. »

Témoignage d'une salariée récemment diplômée.

L'ÉVALUATION EXTERNE DU SERVICE RH

« Le regard porté par les équipes lors des ateliers SIRH et focus groupes marque un tournant : notre service est désormais identifié comme un partenaire stratégique et facilitateur. »

SIÈGE SOCIAL

service qualité, communication et développement durable

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'ACTION



Qualité

Animer la construction du projet stratégique 2025-2030

BILAN : Atelier de préparation par groupe en janvier 2024 - Evolution des tableaux de bord des axes stratégiques des services suite à la production du nouveau projet stratégique par le Conseil d'Administration - Présentation aux Directions et aux Chefs de service le 4 juin au Chalet Langevin.



Communication

Valoriser les résultats de la recherche action mise en place avec le Charmeyran et l'Espace adolescents sur le pouvoir d'agir des jeunes accompagnées

BILAN : Evènement organisé le 12 décembre 2024, à l'INP UGA (Institut d'ingénierie et de management de Grenoble), pour la restitution de l'analyse de la recherche-action et des préconisations, sous un format table ronde interactive et un temps convivial d'échange.



Développement durable

Transition vers une mobilité durable - Sensibilisation

BILAN : - Négociation relative au remboursement des frais de transport en commun et vélo lors des dialogues de gestion

- Inscription d'un axe stratégique annuel transversal pour tous les établissements du CODASE (Intégration d'un chapitre dédié au développement durable dans tous les projets) suite à la création d'une 6^{ème} orientation stratégique associative : FONCTIONNER DURABLEMENT (projet stratégique 2025-2030)

- Représentation théâtrale Point de Bascule par la Compagnie du Gravillon, le 4 juin au Chalet Langevin en partenariat avec l'Hexagone et avec le mécénat de la MAIF.

L'ÉVALUATION EXTERNE



Suite à l'évaluation des premiers services de l'association, une nouvelle matrice de rapport d'activité a été produite contenant notamment une extraction du bilan annuel des plans d'actions et un chapitre "amélioration continue de la qualité" pour chaque service.

En 2024, le DITEP et la Prévention Spécialisée ont été évalués, malgré une mobilisation intense sur quelques jours, les résultats sont à nouveau très satisfaisants quant à l'évaluation de la qualité des accompagnements et en particulier la bientraitance, l'agilité (suivi sur-mesure) et l'innovation dont les professionnels font preuve.



UN MOMENT QUI COMPTE

JOURNÉE ASSOCIATIVE - 13 FÉVRIER 2024 - VIZILLE - 310 personnes

« J'ai apprécié que toute l'association se rencontre et se voie. Le programme était intéressant surtout la participation de jeunes accompagnés, le jeu de rôle par les professionnels du CODASE et le théâtre forum, une superbe découverte. »
Marine BOUVIER, salariée présente

CHIFFRES REPERES

MOBILITÉ

48

Salariés bénéficiaires de l'Indemnité Kilométrique Vélo-IKV (7 273 € reversés)

71

Salariés bénéficiaires de la participation aux frais de transport en commun (12 919 € remboursés)

49

Salariés ont participé au Challenge Mobilité inter-services (1815 km évités - lot : 1 cours de cuisine)

PÔLE Hébergement

ESPACE ADOLESCENTS - IMECS

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'ACTION

L'année 2024 s'est poursuivie en termes de difficultés à recruter du personnel éducatif et de soin jusqu'à l'été. Depuis septembre, nous constatons un peu plus de stabilité mais une impossibilité à recruter du personnel diplômé. Il nous faut donc adapter notre accompagnement des équipes qui s'épuisent rapidement, face à des adolescents complexes, par manque d'expériences et de professionnalisme. La formation est donc essentielle pour soutenir les professionnels, mais cela nécessite du temps et des moyens, que ce soit pour financer les formations autant que pour remplacer les salariés nécessairement délogés de la prise en charge des enfants pour se former. Actuellement 75 % du personnel éducatif est non diplômé. 751 contrats en CDD ont été réalisés pour assurer la continuité de service sur l'ensemble des 8 unités.

Faire face à des collectifs d'enfants présentant des troubles importants demandent compétences et savoir-faire qui ne s'improvisent pas. Une fois de plus, les cadres de l'établissement ont démontré leur engagement en épaulant régulièrement, sur le terrain, des salariés en proie à des gestions complexes de jeunes en crise. Le désengagement du soin complique les accompagnements et la difficulté à mobiliser les forces de l'ordre contribue à de l'insécurité que nous tentons d'apaiser par une présence d'encadrement renforcée et un déploiement de renfort éducatif dès que cela est nécessaire. La solidarité entre unités est souvent sollicitée pour accueillir un adolescent nécessitant une mise à distance de son environnement quotidien mais cela touche parfois à ses limites, particulièrement avec l'accentuation d'accueils immédiats de jeunes pour lesquels le placement est vécu comme une mise à l'abri, bien loin de la nécessité de prioriser le projet de l'enfant.

Malgré ces constats alarmants, nous cherchons à poursuivre notre mission de protection en adaptant l'accompagnement des enfants aux besoins identifiés et en étant force de propositions. Deux nouveaux projets ont vu le jour en 2024.

2024 est également marqué par la reprise de l'IMECS et l'arrivée d'un deuxième directeur adjoint qui nous amènent à repenser l'organisation

du pôle hébergement du CODASE. Il nous faudra une petite année pour impulser une nouvelle dynamique institutionnelle qui vient bousculer les habitudes des cadres, mais amène aussi de nouvelles perspectives.

1 Transformation de deux unités avec élargissement de la tranche d'âge en vue d'accueillir des fratries

BILAN : Les fratries partagent souvent des expériences, des souvenirs et des schémas éducatifs similaires. Travailler avec elles permet de développer une approche cohérente et continue dans leur accompagnement. En impliquant les familles dans les projets éducatifs et en instaurant des temps d'échange réguliers, comme le café des parents ou des rencontres spécifiques, Polaris assure une continuité dans l'éducation des enfants, en collaboration avec les parents.

2 Ouverture d'un nouveau dispositif en remplacement de l'Opaline pour répondre au besoin identifié d'accueil d'adolescents n'adhérant pas au placement. Développement de l'action d'aller vers

BILAN : Certains adolescents, bien que placés pour leur protection, refusent ou craignent cette décision. Ces résistances peuvent les pousser vers l'errance ou les maintenir dans des environnements familiaux potentiellement dangereux. Pour répondre à ces défis, nous proposons un dispositif modulable d'accueil, destiné à accompagner progressivement ces adolescents vers une affiliation au placement. En combinant un accueil institutionnel structurant et des interventions hors les murs, il vise à sécuriser le parcours de ces jeunes tout en impliquant activement leurs familles. Ce dispositif reflète notre engagement à adapter nos pratiques pour garantir une protection de l'enfance efficace et respectueuse des réalités des jeunes et de leurs familles.

3 Finalisation de la recherche action

BILAN : La restitution de la recherche action menée depuis plus de 18 mois nous ouvre des perspectives dont il faudra se saisir en acceptant de prendre le risque du changement.

PROTECTION DE L'ENFANCE

PÔLE HÉBERGEMENT

ESPACE ADOLESCENTS - IMECS

CHIFFRES REPERES

91,51 %

Taux d'activité (ouverture progressive de nouveaux dispositifs au 1er trimestre)

40

Admissions

144

Enfants accueillis sur l'année

12

Enfants présentant des conduites prostitutionnelles

45%

Taux d'enfants relevant du champ du handicap

43

EIG déclarés

8

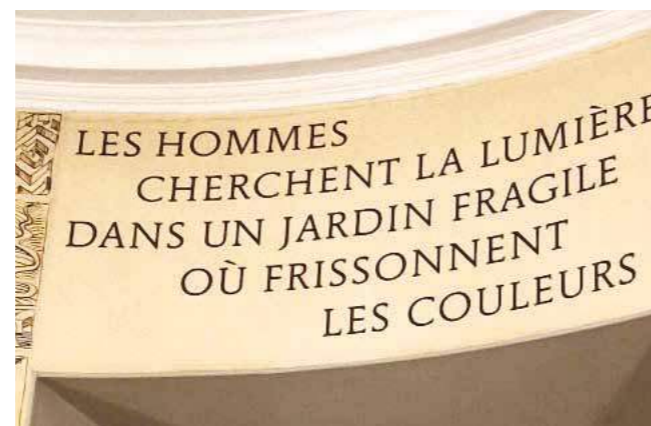
Signalements au procureur

60

Forums regroupant adultes et jeunes permettant d'aborder les questions de citoyenneté, de santé et les préoccupations quotidiennes liées à la vie en institution (programmés à des rythmes différents selon les unités)

LES SERVICES DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE, LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE, LES IME, UN REMERCIEMENT PARTICULIER À L'ÉQUIPE DES SOCIOLOGUES, LES JEUNES ET LES COLLÈGUES DU CHARMEYRAN POUR L'AVENTURE PARTAGÉE AUTOUR DE LA RECHERCHE ACTION

MERCI AUX PARTENAIRES



FOCUS SUR UNE ACTION

LA RECHERCHE ACTION

La restitution a réuni un grand nombre de professionnels et la présence de quelques jeunes encore trop restreinte mais remarquée par leur prise de parole amorce une nouvelle prise en considération des enfants accueillis en Protection de l'enfance. Il nous faut aujourd'hui poursuivre ce travail d'acculturation des professionnels et s'engager au quotidien pour que les paroles des enfants souvent « bousculantes » soient entendues. Il nous faut oser, « se risquer » à avancer côte à côte... « Penser la participation au-delà des instances de participation formelle », renvoie alors à l'attention, l'écoute, le « prendre en estime » des besoins, des expériences des enfants. Cette posture de considération de l'Autre nous oblige avant d'agir à une question préalable :

« Ai-je suffisamment pris le temps de t'écouter ? »

Cette recherche a également permis de candidater au CNPE, Conseil National de Protection de l'Enfance et depuis septembre, un jeune de l'Espace Adolescents siège au collège des enfants. Une aventure qui nous conduit à Paris tous les trimestres. L'Assemblée nationale a ouvert ses portes en décembre au collège des enfants avec une visite accompagnée par Mme Limon, Présidente du Conseil National de l'Adoption. Impressionnés par la solennité des lieux, les enfants ont suivi avec attention la visite faisant naître chez certains des projections pour leur vie future.

Qui sait, les enfants du CNPE seront peut être demain ces Hommes qui « cherchent la lumière dans un jardin fragile où frissonnent les couleurs »
Jean Tardieu

UN MOMENT QUI COMPTE

Courrier manuscrit d'un jeune

« Pourquoi je tiens à ma place à Polaris ? Parce que c'est adapté plus à mon âge - J'aime tout le monde même si je suis parfois violent - Je fais pas exprès parce que c'est dur tout ça - Gérer la colère, j'arrive pas à dire les choses, mais j'arrive à les dire de temps en temps - J'aime pas être comme ça - Après je ressens de la douleur de partout, dans mon corps et dans mon cœur - Je me suis amélioré grâce à Polaris et ça va mieux - Mais j'ai encore besoin des éducateurs de Polaris parce que je suis habitué à eux - Je m'engage à respecter les éducateurs, la maison, les autres et les nouveaux adultes - Je m'excuse pour tout ce que j'ai fait »

Evaluation

externe HAS

LES EVALUATEURS

« ...l'équipe de professionnels de l'EA promet un accompagnement sur-mesure soucieux d'éthique, de promotion du droit des personnes accompagnées et d'inscription dans des parcours inclusifs convoquant le pouvoir d'agir des jeunes et favorisant leur autonomisation.

Trois pratiques remarquables sont à souligner à cet effet, s'agissant de l'appui sur l'éducateur « fil rouge » dans chaque MECS, du fonctionnement couplé des MECS pour soutenir la continuité de service et de la structuration en cours du pôle soins transversal. Le « sur-mesure » et l'individualisation semblent une constante des accompagnements déployés par une équipe pluriprofessionnelle riche d'expertises et de compétences mobilisables. La bienveillance et l'esprit solidaire se retrouvent à tous les niveaux de l'organisation et la présence d'animaux en de nombreux lieux, témoigne également d'une humanisation de l'intervention éducative... l'EA devrait encore davantage concourir à l'avenir, avec efficacité et humanité, à la fluidité du parcours des jeunes confiés » Extrait de l'appréciation générale du rapport de visite d'évaluation

UN RETOUR D'EXPERIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

« C'est l'histoire d'un enfant de 12 ans ne trouvant pas sa place au milieu des enfants de son âge, il fugue, transgresse le cadre, pousse à bout les adultes de la maison, exprime sa colère en cassant, hurle son désespoir. Sur le tableau d'affichage de la MECS, il découvre un QR code, qui vient d'être affiché, une nouveauté ! Il le flashe et se saisit de la possibilité de se « plaindre et de réclamer » auprès de la Direction. Le style est insolent, irrespectueux, provocant. La Directrice le reçoit quelques jours plus tard. L'enfant paraît surpris, il n'y croyait pas vraiment, il baisse le regard à la lecture de son mail... une discussion s'engage... et si nous reformulions ta revendication propose la Directrice ? L'enfant accepte, se livre sur son vécu, son accueil, ses attentes et formule une proposition : « j'ai besoin de changer, d'être avec des plus grands, je me sens mal avec des petits, peut-être qu'ils ont mon âge mais je me sens mal ! »

« On réfléchit, on tergiverse, on hésite et puis on décide de suivre la proposition de l'enfant guidé par notre expérience partagée dans le cadre de la recherche action.

6 mois plus tard : un enfant souriant, qui a grandi ! Pas de miracle mais un changement de comportement radical remarqué par tous, nous avons eu raison de lui faire confiance. »

EXPÉRIENCES DE FOYERS

2022 - 2024

Une enquête participative sur les hébergements collectifs en protection de l'enfance

SÉQUENCE 1

Recherche conduite depuis l'automne 2022 par une équipe de co-enquêteurs

Toutes les décisions qui concernent la recherche sont prises collectivement par l'équipe.

L'équipe est composée de personnes aux statuts et aux expériences variées. Sa composition a évolué au fil du temps. Au total, 7 professionnels des deux structures (éducateurs, chefs de service, directrices), 2 jeunes placés, 5 adultes ayant été placés dans leur enfance/adolescence et 3 sociologues (dont la coordinatrice) ont participé à cette recherche.

Toutes les personnes sont rémunérées, selon des modalités différentes.

Participation qui s'organise selon des formats multiples : des réunions environ toutes les deux semaines, en sous-groupes ou individuels, des échanges mails ou via les groupes WhatsApp...



ETAPES :

1 - Elaboration d'une question de recherche :

« Dans quelle mesure les ruptures liées au placement des jeunes marquent leurs parcours de vie ? »

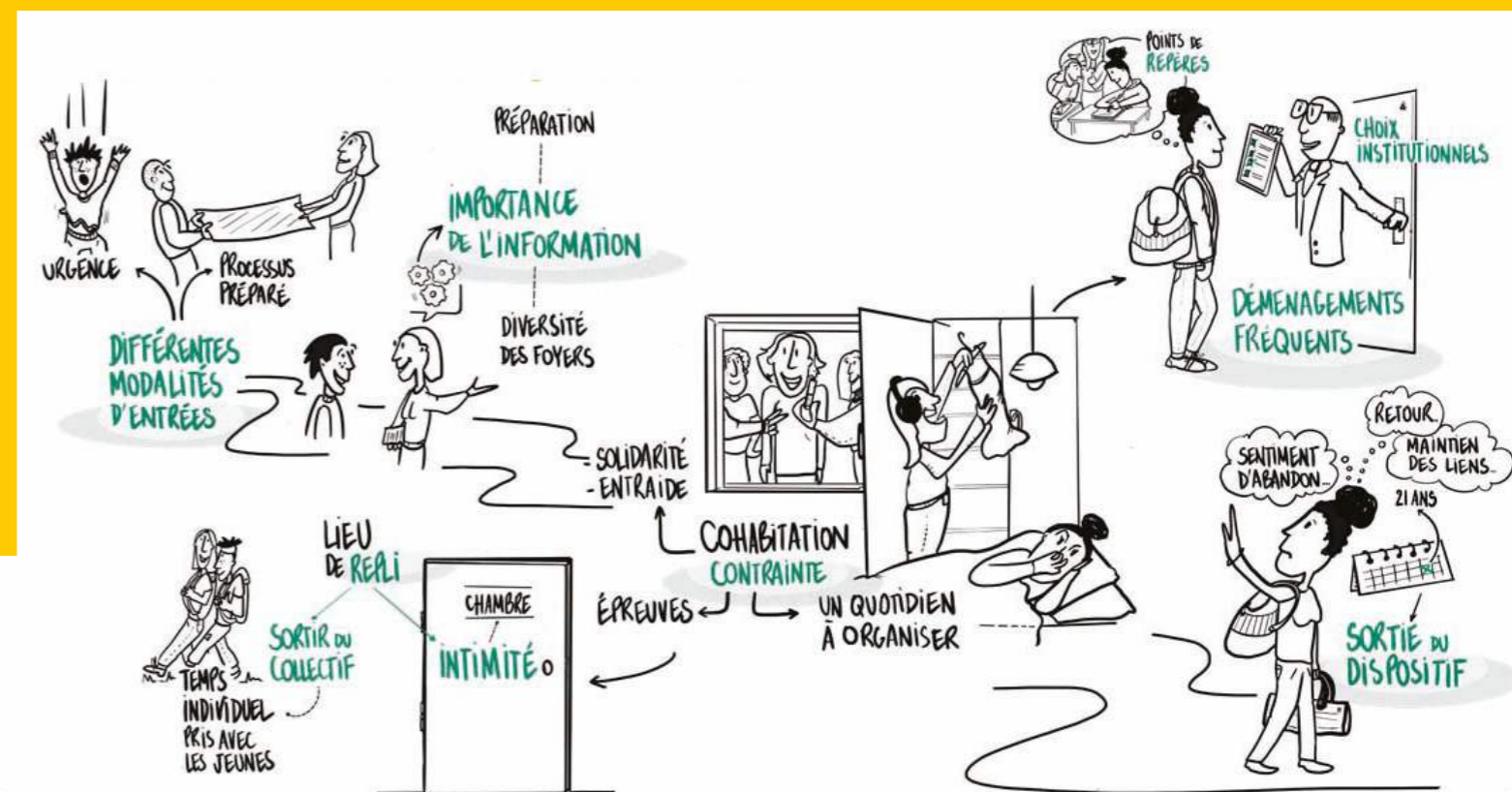
2 - Enquête de terrain

3 - Ecriture du rapport de recherche

SÉQUENCE 2

Habiter en foyers

Le rapport de recherche se concentre sur quatre thématiques, qui constituent les quatre chapitres :
habiter en foyers ;
la participation ;
cadre et hors cadre de l'accompagnement ;
les déménagements et les déplacements qui jalonnent les parcours des jeunes.



Différentes modalités d'entrée : Les jeunes peuvent entrer en foyer dans des situations d'urgence ou via un processus préparé. Ces deux approches influencent profondément la façon dont ils vivent leur placement.

« Une fois, j'étais choquée, on accueille un jeune qui vient d'arriver dans une chambre qui est en fait une pièce pour accéder à la laverie, un truc de 3m, où les jeunes passent. [-] C'est une situation d'urgence, mais ce n'est pas un accueil » (Meggy, co-enquêtrice anciennement placée).

Des arrivées qui se passent bien : des jeunes nous décrivent comment leurs arrivées se sont bien passées dans les foyers.

« Quand je suis arrivé ici, Christine [la directrice] m'a accueilli comme si j'étais chez moi. Elle m'a fait visiter la maison. Elle m'a aidé à mettre mes affaires dans les casiers et elle m'a présenté les enfants qui étaient encore ici [-]. Elle m'a dit : "Sois le bienvenu et sois heureux d'être ici." Comme si j'étais chez moi » (Yanis, jeune placé).

Une cohabitation contrainte : les jeunes doivent vivre au quotidien avec d'autres jeunes et des professionnels qu'ils n'ont pas choisis. Un quotidien à organiser en fonction de l'ensemble des cohabitants.

⋮

La chambre comme lieu d'intimité : c'est un espace où les jeunes peuvent parfois être seuls ou avec des personnes qu'ils ont choisies ; c'est un espace qu'ils peuvent parfois décorer et personnaliser.

Des espaces-temps pour sortir du collectif : les « tours de voiture », le domicile parental ou familial, les établissements scolaires, les lieux de fugue, etc.

« (...) des temps individuels qui sont pris avec les jeunes, des sorties en montagne, des activités, pour justement permettre ce repli. Ce n'est pas juste la chambre ou les tours de voiture, nous on travaille là-dessus en tant que professionnels. (Isabelle, co-enquêtrice directrice de structures)

SÉQUENCE 3

Enjeux de la relation d'accompagnement

Peu de mentions des instances participatives au cours des entretiens réalisés.

« Ils ne parlent pas du fait de ne pas être entendus, ils parlent du fait de ne pas arriver à faire passer leur demande, mais ils ne parlent pas effectivement des instances spécifiques » (Véronique L., co-enquêtrice directrice adjointe).

Penser la participation au-delà des instances de participation formelles. La « participation » se joue dans des interactions de face-à-face entre les jeunes et les professionnels. Elle renvoie alors à l'attention et à l'écoute qui sont portées par les professionnels aux demandes et aux besoins des jeunes quant à la vie quotidienne ou à leurs projets d'avenir.

Considérer les attentes et les aspirations des jeunes

« Le jeune n'a pas assez de pouvoirs déjà dans les décisions personnelles. Certes, il est libre, mais il reste bloqué à cause d'une multitude de petites règles pas forcément utiles. Il est toujours obligé de se justifier auprès de ses éducateurs pour quasiment chaque décision qu'il prend, qu'elle soit importante ou non. Par conséquent, des fois, on renonce à certaines choses, juste parce que ça ne vaut pas le coup de débattre une heure avec l'éducateur pour ça » (Olivier, co-enquêteur actuellement placé).

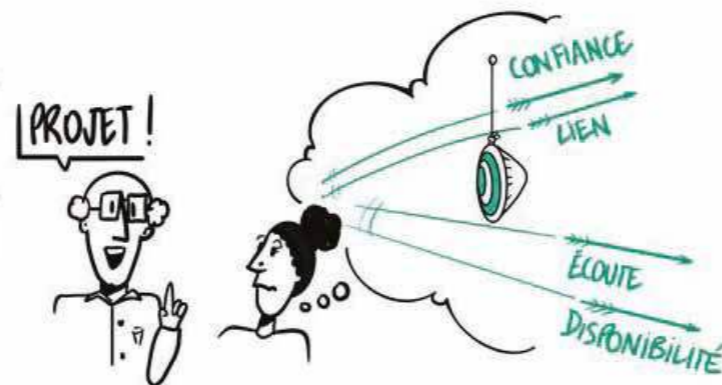
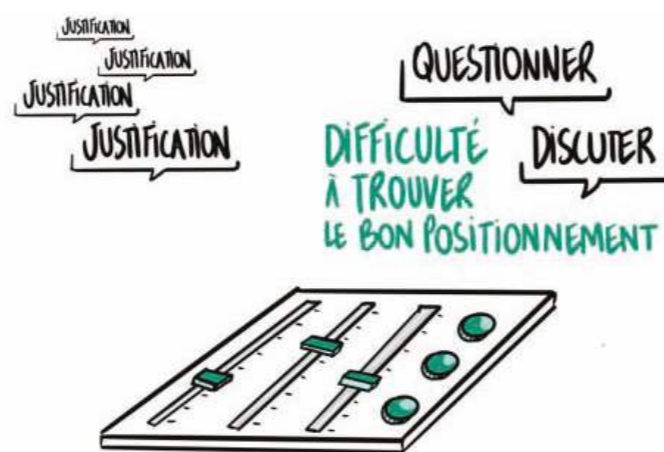
Attachements

Un décalage entre les perspectives des professionnels et des jeunes

« En fait, ce qu'on voit, c'est que les jeunes parlent d'attachement, de lien, de confiance, et nous, on parle de projet, c'est un peu violent de parler de ça, c'est du langage technique » (Isabelle, co-enquêtrice directrice de structure).

« C'est de l'affection standardisé » (Adil, co-enquêteur anciennement placé).

FLASHEZ POUR LIRE LE RAPPORT COMPLET =>



PÔLE MILIEU OUVERT

AEMO/AED - SAJAD - INTERMEDE

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D' ACTIONS

1 Finaliser le nouveau Projet de Service d'INTERMEDE

BILAN : Le projet de service est finalisé et validé par le Conseil d'Administration. Le nouveau projet de service recentre l'organisation et les interventions autour des besoins fondamentaux de l'enfant, en veillant à une cohérence d'action entre les différents professionnels et à une adaptation continue des pratiques aux besoins repérés.

2 Rédiger le nouveau Projet de Service du SAJAD

BILAN : La démarche de renouvellement du projet de service, engagée en 2024, se poursuit en 2025. Elle vise à articuler les interventions du SAJAD avec la mise en œuvre opérationnelle de la mesure éducative modulable, conformément aux orientations institutionnelles et au cadre légal en vigueur.

3 Pérenniser les projets innovants existants (ateliers, médiation animale...)

BILAN : La majorité des projets innovants ont été pérennisés et intégrés durablement à l'organisation structurelle de l'offre de services du pôle milieu ouvert, consolidant ainsi une dynamique d'adaptation continue aux besoins des publics accompagnés.



CHIFFRES REPERES

AED-AEMO (mesures CLASSIQUES ET renforcées)

92,8 %

Taux d'activité

1390

Enfants accompagnés soit 780 familles

391

Nouvelles mesures

446

Fins de mesure

SAJAD (SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE)

95,87 %

Taux d'activité

49

Enfants suivis soit 40 familles

14

Nouvelles mesures

23

Fins de mesure

INTERMEDE (SERVICE DE VISITES EN PRÉSENCE D'UN TIERS)

79,34 %

Taux d'activité

72

Enfants accompagnés soit 45 familles

18

Nouvelles mesures

24

Fins de mesure

1065

Nombre de visites réalisées

PÔLE MILIEU OUVERT

AEMO/AED - SAJAD - INTERMÈDE

FOCUS SUR UNE ACTION

Au SAJAD, lors de l'événement d'Halloween, les enfants déguisés pour l'occasion, sont allés avec les éducateurs hanter les environs du service pour glaner des sucreries. Ils ont également construit une cabane en carton, grandement améliorée par un canapé et une décoration lumineuse, qui connaît un grand succès. En effet, cette charmante cabane permet aux enfants, qui l'ont construite, d'avoir chaque jour la possibilité de contribuer au décor et d'avoir un refuge quand ils le souhaitent, que cela soit par le jeu ou par besoin de tranquillité.



Evaluation

externe HAS

LA DIRECTRICE

« L'évaluation externe conduite en 2024 a confirmé la pertinence et la solidité des orientations stratégiques mises en œuvre au sein du Pôle milieu ouvert. Cette évaluation, particulièrement favorable, a également constitué un levier de réflexion utile en identifiant des axes de développement complémentaires. Elle souligne notamment l'intérêt de renforcer encore la participation active des personnes accompagnées, tant dans l'élaboration de leur parcours que dans les dynamiques collectives de réflexion sur l'évolution de nos pratiques et de nos dispositifs. Ces recommandations nourrissent notre volonté de consolider une culture du pouvoir d'agir, en cohérence avec les valeurs de notre institution et les exigences du cadre réglementaire national »

LES ÉVALUATEURS

« ... Lors de cette évaluation, nous avons pu constater un réel investissement de l'ensemble des professionnels dans la mission d'accompagnement. Les mineurs ont témoigné d'un accompagnement de qualité et de la disponibilité des travailleurs sociaux. Un climat général bienveillant est à souligner, et nous pouvons noter une forte cohésion entre les équipes qui favorise l'amélioration des pratiques... Enfin, les services AEMO se distinguent par les propositions d'innovation, ... » Extrait de l'appréciation générale du rapport de visite d'évaluation



Séances de médiation animale

UN MOMENT QUI COMPTE



Tous les quinze jours, le SAJAD organise, le lundi et le samedi matin en alternance, une rencontre thématique intitulée "Parler Parents". Ouverte à l'ensemble des parents accompagnés, cette initiative constitue un espace de parole libre et bienveillant, permettant d'aborder les joies, les questionnements et les difficultés inhérentes à l'exercice de la parentalité. Elle favorise les échanges entre pairs, renforce les liens sociaux et contribue à rompre l'isolement que certains parents peuvent ressentir dans leur parcours éducatif et familial. Ces temps collectifs, riches en partages d'expériences, sont également l'occasion pour les professionnels d'ajuster leurs accompagnements au plus près des attentes exprimées. Les retours tant des parents que des équipes éducatives sont unanimement positifs et confirment la nécessité d'élargir ce dispositif à un public plus large, en cohérence avec nos orientations visant à renforcer la participation des usagers et à soutenir les compétences parentales.

LES SERVICES DE DROIT COMMUN (CMP, MJC), L'ÉDUCATION NATIONALE, LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS-LAEP, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ISÈRE, LES MAGISTRATS, LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES

MERCI AUX PARTENAIRES

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

"La rencontre dans un premier temps avec les juges des enfants ou lors d'une réunion avec la Direction du PMOSJ, mais également celle avec un auditeur de justice, ont permis d'échanger autour de la qualité des écrits professionnels. Les retours qui ont été faits sont positifs et donnent aux professionnels de terrain et à l'équipe validant les écrits, l'évaluation, l'analyse, un sentiment d'utilité en lien avec l'engagement de nos missions. L'auditeur de justice, à quelques semaines de devenir juge, a partagé que la forme et le contenu d'un des écrits le soutenait dans son appréhension de la situation."

Prévention spécialisée

ET L'ÉQUIPE MOBILE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D' ACTIONS

Le Service de prévention spécialisée a connu une année 2024 dense d'un point de vue du développement de nouveaux dispositifs ou de nouvelles missions, dans un contexte qui se complexifie en termes de phénomènes de violence des jeunes sur les territoires, de précarisation des familles, de l'arrivée de nouvelles pratiques de consommation de produits inquiétante et de densification des situations relevant de la protection de l'enfance.

1 Développer notre implication dans les Contrats Engagements Jeunes en Ruptures-CEJR

BILAN : Intégration dans les consortiums ENGAJER et CAP VERS. Développement de 2 postes de référent de parcours, un sur le territoire Voironnais chartreuse et sud Grésivaudan et un autre sur Grenoble Alpes Métropole. Les postes de référent de parcours ont permis le repérage de jeunes sur les territoires de Vizille et alentours ainsi que de Saint Marcellin et Saint Laurent du pont, très éloignés des structures d'insertion

2 Créer une équipe EMEA dans le département de la Drôme

BILAN : Construction conjointe du cahier des charges avec la Préfecture de la Drôme de janvier à mai 2024, démarrage de l'équipe en mai 2024, 17 jeunes pris en charge et 8 familles accompagnées.

Mise en place d'une prise en charge socio-éducative pour des jeunes signalés permettant l'évaluation des processus de radicalisation ou non, la mise en place de l'équipe a permis de sortir des situations de la Cellule de Prévention de la Radicalisation et d'Accompagnement des Familles-CPRAF qui y étaient depuis 2 ans sans prise en charge.

Mise en place de prises en charges adaptées et création d'une alerte pour une situation complexe permettant l'évitement d'un passage à l'acte.

3 Développer l'action LIAISON : Intégration d'un éducateur de prévention dans un collège

BILAN : Construction du projet et du montage budgétaire complexe. Démarrage de l'action en septembre 2024. Prise en charge d'une cohorte de 20 jeunes en voie de décrochage important, mis en lien avec l'équipe du territoire et des partenaires loisirs, remise en lien de familles avec le Service Local de Solidarités-SLS du secteur.

CHIFFRES REPERES

1854

Jeunes connus dont 33,6 % de filles

1199

Jeunes accompagnés dont 36,1 % de filles

554

Familles accompagnées (+174 par rapport à 2023)

4711

Participations à une action collective (sorties, chantiers, séjours, ateliers éducatifs)

MERCI AUX PARTENAIRES

GRENOBLE
ALPES MÉTROPOLE,
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ISERE,
LES VILLES DE GRENOBLE,
EYBENS, VIZILLE, VOIRON;
LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNE DU PAYS
VOIRONNAIS, LA
PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
ET DE LA DRÔME, LA
CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES
DE L'ISERE

PROJET SPORT & MIXITÉ

FOCUS SUR UNE ACTION

SPORT & MIXITÉ

Les équipes Mistral, Villeneuve, Eybens et Pays voironnais sont parties de plusieurs constats pour créer une action thématique sur l'année 2024 autour de la mixité dans la pratique sportive comme prétexte au travail sur les représentations de genre et à la création d'espaces de mixité positive.

Objectif : promouvoir la mixité dans les sports et l'émancipation des jeunes filles par la pratique sportive, sensibiliser les jeunes au bien être et à la prévention de la santé, favoriser la pratique sportive en mixité et découvrir les opportunités professionnelles qu'offrent le monde du sport.

Ainsi 15 filles de 13 à 17 ans et 13 garçons de la même tranche d'âges ont participé à 9 temps forts (8 sorties à la journée et 1 séjour).

Parmi ces actions, les jeunes ont assisté à des matchs de l'équipe de France de foot féminine, participé à un débat avec les réalisatrices du film " little miss soccer " et participé en tant que bénévoles sur les ravitaillements lors du marathon du Mont blanc.

L'ÉVALUATION

EXTERNE

« Les retours qui ont été faits par les évaluateurs nous ont confortés, sur l'innovation du service de prévention, sur la question du droit et de la dignité des usagers, de l'éthique de nos professionnels et de leur engagement auprès des jeunes et des familles. Ces mêmes retours nous ont aussi surpris. En effet, nous traçons énormément et avons été en mesure de fournir nombres d'éléments de preuve. Loin du lieu commun qui veut que la prévention spécialisée ne trace rien et reste dans l'ombre, ces retours montrent que notre service se rend lisible pour mieux prendre en compte les usagers et mieux alerter les institutions et les politiques sur les enjeux des territoires. Enfin cette évaluation externe a également permis de tracer des axes d'amélioration, qui vont être mis au travail en vue du prochain projet de service.

Ce temps a également créé un fort sentiment de collectif chez les salariés. Les collègues se proposant en soutien logistique pour raccompagner les jeunes suite à leurs entretiens ou en aidant à la recherche documentaire. Nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs pour leur participation active ainsi que les services support du siège pour leur soutien. »
Le Directeur

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

“Pour plusieurs situations complexes, sur différents territoires, nous avons dû faire des signalements, suite à des révélations particulièrement graves. Ces signalements ont eu plusieurs conséquences sur le travail dans les territoires et avec le public (rupture de lien, éloignement des familles, retours négatifs de familles suite aux signalements...)”

Suite aux remontées des éducateurs sur ces points, le service a mis en place une commission de réflexion dédiée à ces questions. La commission Protection de l'Enfance en Prévention Spécialisée (PEPS).

Cette commission a pour objectif de construire des pratiques de prévention spécialisée, avec des enjeux micro (jeunes accompagnés), mezzo (familles et entourages) et macro (le quartier, le partenariat), en intégrant la dimension et les exigences légales de la protection de l'enfance.

Ainsi cette commission travaille à renforcer les postures éducatives, à créer des méthodes et protocoles d'interpellation et de soutien à la pratique en cas de situation d'urgence. En perspective cette commission a sollicité le Pôle Socio-Judiciaire et le Pôle Milieu Ouvert pour intervenir afin d'apporter un éclairage juridique et psychologique de cette thématique. ”

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

ET L'ÉQUIPE MOBILE D'ÉCOUTE ET D'ACCOMPAGNEMENT

UN MOMENT QUI COMPTE

Propos de Mariam, jeune accompagnée par l'équipe de Voiron suite au projet de séjour à Lisbonne, préparé durant 1 an avec l'équipe

“Cette année a été une véritable aventure pour concrétiser notre rêve de partir en voyage à Lisbonne, et chacune des étapes a été essentielle pour y parvenir. Tout a commencé par l'idée simple mais ambitieuse de récolter les fonds nécessaires. Plusieurs projets ont été mis en place pour réaliser ce voyage.

Premièrement nous avons vendu des affiches des œuvres d'art sur l'exil, ça a été un plaisir pour moi de les vendre, de voir à quel point les personnes peuvent être touchées par cette situation et de voir comment la société d'aujourd'hui est beaucoup sensibilisée sur ce sujet-là. Ensuite nous avons réalisé 2 buffets qui ont été pour moi une magnifique expérience. Ce fut un travail d'équipe, où chacun a mis les mains à la pâte pour la préparation des plats, l'organisation de la salle.

Voir les gens se rassembler autour de nos plats a été un très grand plaisir. Mais aussi parler avec ces gens-là a été une source d'inspiration pour moi notamment le buffet du 8 mai. Parler avec des anciens résistants, des femmes d'anciens résistants a été un moment fabuleux et cela m'a beaucoup fait réfléchir. Puis nous avons fait un projet photo à la Brunetière, voir les gens se réjouir devant leur photo, les gens étaient tous souriants sur les photos, j'ai passé un très beau moment. J'ai pris des photos, j'ai interviewé. Ce fut ma première expérience et j'ai beaucoup adoré.

Je ne peux pas parler de tout ce parcours sans remercier Fabienne, qui a été d'un soutien exceptionnel durant cette année de travail. Fabienne ton aide, tes conseils et ta bienveillance ont été essentiels. Tu as toujours cru en nous, tu as toujours su avoir les bons mots à chaque fois qu'on se sentait mal. Je pourrais te remercier 100 fois. Je remercie aussi Joanne qui a toujours été compréhensive avec nous. On ne la connaissait pas vraiment avant de faire ce voyage mais au fil des jours nous avons appris à la connaître et pour moi ça a été une rencontre inoubliable.

À mes amis, je veux aussi exprimer ma gratitude. Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. Votre enthousiasme, votre énergie et votre persévérance ont rendu ce projet non seulement réalisable, mais aussi joyeux et inoubliable. Ensemble, nous avons non seulement travaillé dur, mais nous avons aussi partagé des moments inestimables chaque jour.

Et enfin, un mot pour moi-même. Je suis fière de moi je suis fière d'avoir persévéré et de m'être engagée pleinement dans cette expérience.

Ce voyage à Lisbonne est l'aboutissement de tout ce travail, de toutes ces petites et grandes étapes franchies au cours de cette année. C'est un rêve devenu réalité grâce à l'effort collectif, à l'amitié et à Fabienne et son équipe. Alors merci pour tout, merci de m'avoir fait découvrir un nouveau pays, une nouvelle langue, une nouvelle culture, une nouvelle gastronomie. Chaque moment passé là bas a été une véritable découverte.

Tu m'as ouvert les portes d'un univers que je ne connaissais pas, et je garderai à jamais en mémoire ces moments passés au Portugal. Je te remercie encore une fois pour cette découverte incroyable et pour m'avoir permis de créer des souvenirs aussi précieux.”

MAISON DES ADOLESCENTS

LA BOUSSOLE

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'ACTION

La Maison des adolescents-MDA, pour cette année 2024 a vu son équipe de Grenoble se stabiliser avec plusieurs départs et arrivées de professionnels dont l'arrivée d'une Directrice adjointe. Cette nouvelle configuration de direction a permis d'avancer sur le projet Nord Isère avec notamment l'écriture de la convention constitutive qui vient structurer le service et engager le travail partenarial.



Reprise Maison Des Adolescents Nord Isère

BILAN : La reprise de la Maison Des Adolescents Nord-Isère s'est réalisée sous la condition de la mise en place d'un budget et d'un projet incluant Nord et Sud de manière à ce qu'il n'y ait qu'une seule MDA. Le budget global a été réalisé et validé par l'Agence Régionale de Santé-ARS et le Conseil Départemental de l'Isère-CD38. Nous avons produit une convention constitutive de la nouvelle MDA (Nord+sud) qui a été co-validée par l'ARS et le CD38. Cette convention est en cours de signature par les différentes parties prenantes du projet. Le poste d'Adjoint de direction a été recruté en mai 2024, le reste de l'équipe est en cours de recrutement pour début 2025. Les locaux sont loués et la mise en réseau effective depuis le mois de février 2024.



Recherche de nouvelles mises à disposition extérieures au Codase

BILAN :

- Retour de la Protection Judiciaire de la Jeunesse avec 2 mises à disposition sur le Nord et le Sud du département.
- 1 mise à disposition du Prado pour le Nord.
- 1 mise à disposition d'un temps de Psychologue par le Conseil Départemental sur le Nord.

CHIFFRES REPERES

642

Nouvelles demandes soit :

1,5 %

d'augmentation du taux d'activité en 2024

1045

Accueils (jeunes et/ou familles reçus en entretien)

72 %

des premières demandes sont effectuées par les parents

24 %

pour des problèmes de communication entre parents et adolescents

19

Accueils ont été réalisés de façon non programmée, dans l'heure qui suit l'arrivée. (situations le plus souvent urgentes et dans des états de santé psychique dégradés).

Le nombre de venues spontanées est en évolution.

L'ÉVALUATION

EXTERNE

HAS

« La MDA va, dans les années à venir, vivre sa première évaluation externe. Les préoccupations aujourd'hui sont portées sur la préparation : comment arriver à se servir de l'expérience des autres services du Codase. L'enjeu étant de rendre cette évaluation la plus objective et impartiale sur les pratiques mises en œuvre et d'identifier des pistes d'amélioration. L'évaluation externe est un outil précieux pour garantir la transparence, améliorer la qualité et orienter les décisions stratégiques, et elle sera efficace si l'équipe y est bien préparée et partie prenante. Étant un service en construction, cet outil d'évaluation de la qualité et de la performance sera un bon moyen de continuer à mettre la MDA en conformité avec les normes et réglementations en vigueur. » La Directrice Adjointe

MAISON DES ADOLESCENTS

LA BOUSSOLE

FOCUS SUR UNE ACTION

LES ATELIERS PARENTS

Nous sommes lundi, atelier parents cette semaine ! La salle doit être prête pour 12h30 : pousser les tables, installer les 12 chaises en cercle, des plantes vertes... Une ambiance chaleureuse invitant aux échanges s'impose pour faciliter la parole entre ces parents d'ados qui ne se connaissent pas. Ne pas oublier de commencer par la bulle de confort : bienveillance, confidentialité, intelligence collective. Le thème du jour « Cadre et autorité avec mon adolescent », connaît un engouement tout particulier. Depuis que l'information des ateliers transite par Pronote, la liste d'attente est conséquente.

12h30, c'est parti pour une heure ! Avec ma collègue, nous co-animons et restons vigilantes à ce que le groupe se transmette des informations les nourrissant du côté de leurs solutions. Pas si simple de se décentrer de ses problèmes et de porter son regard sur ses réussites. C'est tout l'enjeu de nos ateliers !

Innovons ! Aujourd'hui, lorsqu'ils se présentent, nous leur demandons le plat préféré de leur(s) ado(s). Effet de surprise, introspection sur les goûts de son adolescent, amusement lors du partage. Entrons dans le vif du sujet : « Définissons ensemble ce qu'évoque pour chacun de vous les termes cadre et autorité. » Avant de mettre en commun, chacun prend un temps de réflexion et écrit sur un post-it.

Afin de faciliter les échanges, un Word café ! Par groupes de trois ou quatre, les parents répondent à des questions ouvrant la réflexion sur ce thème et permettant de partager leurs expériences. Plusieurs exemples mettent en évidence l'intention de protéger par des règles et la nécessité de les faire évoluer dans le temps. Accepter des négociations pour ne pas perdre le lien avec l'ado. Des avis divergent : à quel âge les autorisations de sorties en journée, les soirées, le MacDo... Question de confiance, de fréquentations, d'influences. En fin d'atelier, chacun nomme ce qu'il retient d'utile pour lui : ne pas rompre le dialogue, chercher l'aide de tiers, négocier, consulter les parents des copains quand les ados s'invitent, rappeler la place de chacun (parents/ados), rappeler à l'ado que le

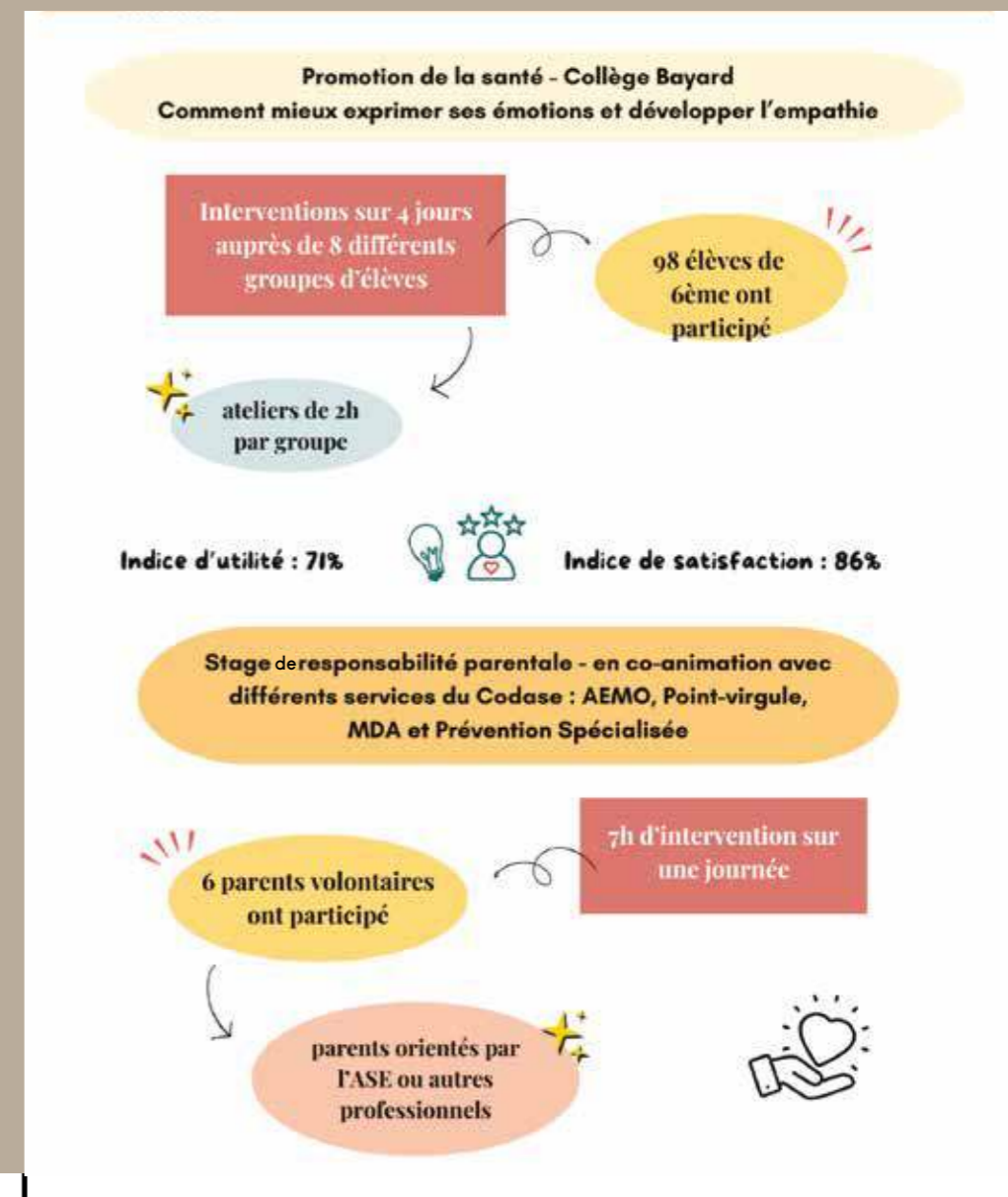
parent est responsable légal... 13h30, c'est l'heure de se quitter ! « Une heure, c'est trop court ! » disent les parents lors de l'évaluation en fin d'atelier. Certains partent rapidement rejoindre leurs obligations, d'autres prennent le temps de choisir des flyers, des citations mises à leur disposition.

Une mère, qui vient de découvrir la MDA, sollicite un rendez-vous individuel à l'accueil pour sa fille et un couple demande un rendez-vous ensemble pour réfléchir à une meilleure cohérence parentale.

Face au désir des parents de poursuivre leurs échanges sur cette thématique, nous réfléchissons en équipe à une suite à cet atelier. Merci à vous les parents de stimuler notre créativité !



UN MOMENT QUI COMPTE



UN RETOUR D'EXPERIENCE QUI A MODIFIE QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

«En 2024, la MDA a été organisatrice d'une matinée à destination des professionnels du monde de l'adolescence coanimée avec une Psychologue formée à la psychologie positive sur "Un autre regard sur l'accompagnement des adolescents et des jeunes : à la découverte de l'Approche Centrée Solution". Cette approche centrée solution a marqué le regard des équipes auprès des jeunes et a commencé un travail de changement de vision sur les problématiques adolescentes où l'angle d'approche éducatif se fait par la solution et non le problème. Volonté de l'équipe de poursuivre ce travail sur l'année 2025.»

POINT VIRGULE - ACT

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D' ACTIONS

Les ACT POINT VIRGULE ont encore connu un développement cette année 2024 avec de nouvelles places en ACT "classique" et la création de places en ACT "Hors les murs". L'équipe s'est étoffée avec l'arrivée d'une infirmière et d'un nouveau travailleur social.

Les ACT remplissent pleinement le principe de l'inconditionnalité de l'accueil, ce qui nous permet de jouer totalement notre rôle auprès de toutes les personnes résidants sur le territoire national.



Maintenir le lien avec la Fédération Santé Habitat-FSH dans un contexte d'orientation politique pouvant avoir un impact fort auprès des résidents

BILAN : Rencontre ARS région en cours. Rédaction commune avec les différents ACT de la région AURA d'un courrier à l'intention de l'ARS région, soutenu par la FSH. Participation des usagers en juillet 2024 à la journée des résidents des ACT. Début de mobilisation pour participation à la journée nationale en 2025. Intégration des ACT POINT VIRGULE au CA de la FSH. Participation des professionnels aux journées nationales de la FSH.



Former toute l'équipe pluridisciplinaire à l'Education Thérapeutique du Patient

BILAN : Formation 1er niveau dispensée en novembre 2024
Outils concrets utilisés par les professionnels
Trop tôt pour l'expérimentation de séances collectives



Rencontrer les autres ACT de la région pour développer des actions communes et/ou croiser les regards

BILAN : Création de groupes ACT AURA, par fonction, relancés en fin d'année après avoir travaillé sur une "charte" qui régit ces différents groupes

CHIFFRES REPERES

Cette année 2024 a permis au service des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) de se concentrer exclusivement sur les nouvelles admissions en classique et Hors les Murs (HLM). En effet, le service s'est doté de 5 places supplémentaires en Hors les Murs. En fin d'année 2023, une extension de notre service : 2 ACT HLM et 1 ACT avec Hébergement. Ces nouvelles extensions nous ont permis de recruter une nouvelle travailleuse sociale de formation éducatrice spécialisée à 0.80 ETP et une infirmière.

28

Places d'hébergement nous ont permis d'accueillir 32 personnes au cours de l'année

7

Places en Hors les Murs nous ont permis d'accueillir 3 personnes au cours de l'année (5 places acceptées en octobre 2024)

81

Demandes ont été étudiées en 2024 dont 40 avec des accompagnants à prendre en compte : 71 candidatures ont été refusées.

10

Personnes ont été admises et 8 sont sorties dans l'année. Certaines après avoir réalisé leur projet d'autonomie avec un accès à un logement (1), à un établissement social dans le dispositif AHI (4), à un centre maternel (1). D'autres pour d'autres raisons : Une personne est décédée durant son accueil aux ACT, une autre est retournée dans son pays d'origine.

6

Mineurs, accompagnés de leurs familles, ont bénéficié de l'accompagnement des ACT durant l'année 2024

19

Adultes hommes ont bénéficié de l'accompagnement des ACT durant l'année 2024

7

Adultes femmes ont bénéficié de l'accompagnement des ACT durant l'année 2024

MÉDICO-SOCIAL

POINT VIRGULE - ACT

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

FOCUS SUR UNE ACTION

SEJOUR A LA MER

Cette année les résidents des ACT ont pu s'aventurer 4 jours en bord de mer. Parents, enfants ont profité pleinement d'un moment suspendu rare. Certains d'entre eux n'avaient jamais vu la mer, leur maladie les obligeant à des déplacements restreints. Une coordination médicale et sociale a été travaillée en amont pour s'assurer de la continuité des soins sur place, en impliquant les résidents. Un moment convivial riche qui a aussi permis de cibler davantage les soutiens nécessaires des résidents en vivant le quotidien avec eux.

MERCI AUX PARTENAIRES HISTORIQUES

L'ARS, la FSH, ACT MAION, ACT Alter ego, ADATE, CHUGA (infectieux, nephro, onco, hepato,...), LHSS, LAM, CCAS de la Ville de Grenoble, CDC Habitat ADOMA, MRSI, PROMETHEE, Point d'eau, Secours populaire, Les restos du cœur, CPAM de l'Isère, APARDAP, ODTI, Services de la Préfecture, SIAO, DDETS, Grenoble Alpes Métropole, VIAE 38, PASS, Solident, IDE cabinets libéraux.

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

La formation "Education Thérapeutique du Patient" amène une approche encore plus riche dans l'accompagnement des résidents. La posture des professionnelles doit amener les personnes accompagnées à accepter et à comprendre leur maladie pour mieux se prendre en charge soi-même, en fonction d'où en sont les résidents eux-mêmes.



Evaluation

LE DIRECTEUR

L'exercice de l'évaluation externe des ACT nous a confortés sur les process mis en place pour veiller au droit des résidents au sein de notre établissement. L'inconditionnalité de l'accueil est venue mettre en évidence la problématique de compréhension des différents supports écrits mis à disposition des résidents pour les informer sur leurs droits au sein des ACT. Ce travail est en cours de réalisation.

UN MOMENT QUI COMPTE

Nous tenons à souligner ici la mobilisation exceptionnelle des résidents et des équipes pour la réalisation d'un mini-reportage qui relate ce que sont les ACT. Ce travail réalisé sur le 2ème semestre 2024 a pu être projeté lors de l'inauguration des locaux de Point Virgule et les retours des spectateurs ont été une belle reconnaissance du travail réalisé.

POINT VIRGULE - CSAPA

CENTRE DE SOIN, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'ACTION

Le CSAPA Point Virgule a été impacté par la réduction des actions Consultations jeunes Consommateurs Hors les Murs (CJC HLM) expérimentées jusqu'à la fin d'année 2023. Nous passons de 8 CJC HLM à 3. En parallèle le CSAPA a mis en place un partenariat avec la PJJ pour la prise en charge de jeunes sous main de justice. Cette action est soutenue par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDECA).

1 Pérenniser les 8 CJC HLM sur les 3 territoires d'intervention du CSAPA Point Virgule

BILAN : 3 CJC, sur les 8 à titre expérimental, ont été retenues par l'ARS : 2 CJC HLM à Voiron et 1 à Grenoble

2 Mettre en place les outils/espaces permettant la prise en compte de la parole des usagers

BILAN : Début de mobilisation des usagers au sein du CSAPA via la mise en place d'un comité des usagers

3 Développer le logiciel NEMOWEB

BILAN : Migration des informations de l'outil précédent. Equipes formées, Utilisation du logiciel en novembre 2024. Logiciel à adapter davantage sur le volet soins

CHIFFRES REPERES

591

Personnes ont bénéficié d'une consultation en 2024 contre 629 en 2023. Parmi elles, 22 sont venues en tant qu'entourage. 287 personnes nouvelles ont été reçues cette année.

1280

Rendez-vous non honorés (absents + excusés), sur 3737 consultations, ce qui représente 34,16%. Les rendez-vous non honorés concernent à la fois les personnes déjà accompagnées par le CSAPA mais aussi celles n'ayant pas encore démarré de suivi. Notre ancien logiciel ne nous permettait pas d'extraire les nouveaux patients qui ne viennent pas aux rendez-vous des patients déjà suivis par Point Virgule. L'activité est restée très soutenue proportionnellement au nombre de personnes accueillies puisque le nombre d'actes est de 3737 en 2024 contre 3436 en 2023. Soit une moyenne de 6,3 consultations par patient en 2024 contre une moyenne de 5,5 en 2023.

65,5%

Taux d'hommes et 34,5% de femmes (parmi le public accueilli)

- * 81 personnes suivies par le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- * 190 = alcool - 133 = cannabis
- * 45 = opiacés (hors substitution détournée)
- * 43 = cocaïne et crack - 22 = tabac
- * 14 = autres addictions sans substance
- * 8 = cyberaddiction - 9 = jeux d'argent
- * 11 = psychotropes détournés
- * 5 = Traitements de Substitution aux Opioides-TSO détournés

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

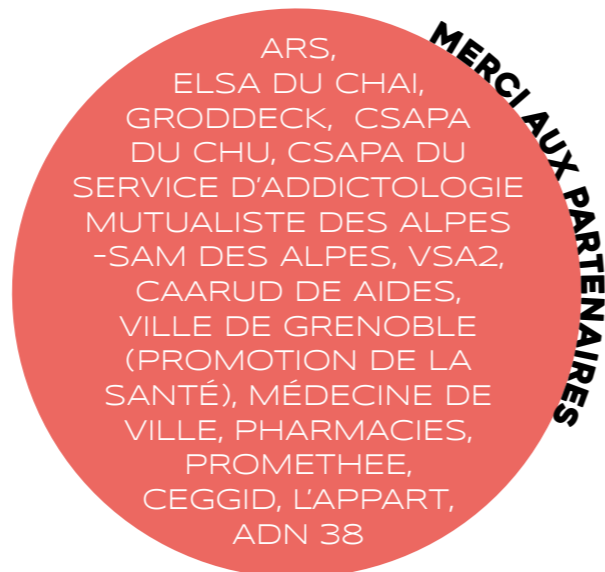
La participation des personnes accompagnées dans l'organisation de l'inauguration des nouveaux locaux de Point Virgule a été une expérience riche tant pour elles que pour les professionnels du CSAPA. Cette initiative a permis de lancer le Comité des usagers du CSAPA et de renforcer leur participation dans la vie de l'établissement.

POINT VIRGULE - CSAPA

centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addic

FOCUS SUR UNE ACTION

Point-Virgule participe activement au Réseau Addictologie Sud Isère (RéASI) en siégeant au Bureau de l'association. En 2024, cette collaboration a permis la mise en place de la 2ème journée du Réseau d'addictologie qui a regroupé plus de 120 participants à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers-IFSI du Centre Hospitalier Alpes Isère-CHAI. La thématique retenue pour cette journée a été « Femmes et addictions ». Aussi, le RéASI permet le renforcement du Réseau avec la mise en place de plusieurs sous-commissions : Commission Prévention et Réduction des Risques et Dommages (RdRD), Réunions cliniques ainsi que deux rencontres annuelles du réseau.



UN MOMENT QUI COMPTE

Les témoignages des usagers lors de l'inauguration des locaux furent un moment à la fois riche pour eux mais aussi délicat...

« Sans nos rendez-vous à Point Virgule depuis tant d'années, serions-nous toujours à côté de notre fils ? N'aurions-nous pas perdu tout espoir ? Et le pire de tout : ne l'aurions-nous pas abandonné ? Le chemin est très long et le soutien de Point virgule primordial. »

Evaluation

externe HAS

LE DIRECTEUR

« L'évaluation externe nous a permis de renforcer notre approche sur la participation des usagers. Il s'agissait là d'un critère impératif sur lequel le CSAPA avait été en difficulté pendant l'évaluation.

Depuis, les professionnels ont eu l'occasion de mener des expériences pour favoriser cette participation, la 1ère ayant été leur participation à l'évaluation externe. Se rajoutent à celle-ci la mise en place d'un COPIL pour l'inauguration des locaux auquel 4 usagers ont pu participer et enfin le lancement du 1er comité des usagers du CSAPA Point Virgule. »

LES EVALUATEURS

« ... Les professionnels sont impliqués. Le dynamisme de l'établissement se retrouve dans les observations de celui-ci, orientées en plan d'actions avec une volonté affirmée de s'approprier la démarche d'amélioration continue de la qualité. » Extrait de l'appréciation générale du rapport de visite d'évaluation

DITEP

DISPOSITIFS INTÉGRÉS THÉRAPEUTIQUES ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D'CTIONS

Une année intense au DITEP avec des formations riches, l'évaluation externe et une série malheureuse d'effractions qui nous a donné du travail supplémentaire en fin d'année.

1 Développer des partenariats avec les dispositifs de droit commun

BILAN : Temps de jeux de société et de lecture entre les personnes âgées de l'EPHAD du Bon Pasteur et un groupe d'adolescents accompagné par le DITEP. Ces temps ont favorisé les liens intergénérationnels et renforcé la cohésion sociale.

2 Apporter des réponses plus fines aux besoins des enfants

BILAN : Elargissement des prestations proposées grâce la sollicitation de partenaires extérieurs : équithérapeute, médiatrice équine et canine, art thérapeute, sophrologue. Maillage partenarial plus large qui permet de communiquer sur nos missions et de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.

3 Déployer les processus d'évaluation pour l'amélioration continue de la qualité des accompagnements

BILAN : Diagnostic partagé réalisé par le cabinet Alcimed auprès des professionnels du DITEP afin d'évaluer la qualité de vie au travail des salariés en lien avec leurs missions auprès des enfants. Ce diagnostic a conduit à la réalisation de deux formations : l'une sur le pouvoir d'agir et l'autre sur l'accompagnement à la sortie du dispositif.



CHIFFRES REPERES

9536

Journées réalisées en 2024

54

Enfants et adolescents accompagnés

8

Adolescents orientés en lycée avec l'aide du DITEP

3

Conseils de la Vie Sociale-CVS

5

Cafés parents



FOCUS SUR UNE ACTION

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Les personnes âgées et 8 enfants ont participé ensemble et en fonction de leurs besoins à la réalisation de mise en place de cabines radiophoniques dans l'EPHAD du Bon Pasteur avec l'aide de la Compagnie du Jour. 5 enfants ont enregistré des histoires avec les personnes âgées. Pendant 2 mois, ces histoires enregistrées étaient écoutables par les visiteurs, personnes âgées, enfants du DITEP dans les différents locaux de la maison de retraite.

DITEP

DISPOSITIFS INTÉGRÉS THÉRAPEUTIQUES ÉDUCATIFS ET PÉDAGOGIQUES

UN MOMENT QUI COMPTE

« je vois les progrès de mon fils, et je sais qu'ils sont dûs à la coopération entre les pros et moi » ; « le DITEP recherche en permanence l'aide adaptée » ; « notre fils a évolué et moi aussi. L'aide apportée est vraiment très bien, c'est un soutien à la fois pour les parents et les enfants »

Extraits des retours de l'enquête de satisfaction 2024 de la part de parents d'enfants accompagnés

Evaluation

externe HAS

LA DIRECTRICE

« Deux jours très chargés, riches, parfois éprouvants, durant lesquels les professionnels ont fait équipe et se sont mobilisés, organisés, pour répondre dans les temps aux évaluateurs. Cette évaluation a réuni les professionnels et a renforcé la cohésion d'équipe, les évaluateurs ont noté que les professionnels du DITEP se soutenaient dans les moments difficiles et s'entraidaient. »

LES ÉVALUATEURS

« ... Les points saillants, énoncés en réunion de clôture de la mission ont permis de mettre en lumière une démarche inclusive très prégnante assortie d'une coopération remarquable avec les familles, d'une mobilisation permanente des partenaires et d'une hyper individualisation des accompagnements en appui sur une cohésion forte d'équipe, optimisant les effets bénéfiques de l'interdisciplinarité » Extrait de l'appréciation générale du rapport de visite d'évaluation

SOCIO-JUDICIAIRE
SOS

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

L'évaluation externe a montré que les professionnels respectaient les droits des enfants et des adolescents mais que ce public n'avait pas de support accessible leur permettant de recenser leurs droits. C'est pourquoi le DITEP a mis en place un atelier où des enfants dessinent sous forme de BD le règlement de fonctionnement pour l'ensemble des enfants accompagnés.

PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

CENTRE DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES (CSAAVI) - SERVICE D'ENQUÊTES RAPIDES - SERVICE DE MESURES ALTERNATIVES (MÉDIATIONS PÉNALES MAJEURS & MINEURS - RÉPARATION PÉNALE MINEURS - STAGES)

VISIONS & IMPACTS

EXTRAIT PLAN D' ACTIONS

1 Mettre en œuvre des Groupes de parole « auteurs »

BILAN : La mise en place de groupes de parole à destination des auteurs au sein du CSAAVI, visant à diversifier les modalités de prise en charge, a été conceptualisée et déclinée opérationnellement. Leur démarrage est prévu en 2025.

2 Développer le Service de Réparation Pénale des Mineurs

BILAN : Les modalités d'intervention, adaptées aux différentes situations, ainsi que les processus internes du service ont été formalisés. Cette structuration permet désormais une mise en œuvre cohérente et un recueil de données fiable, au service du pilotage et de l'évaluation de l'activité.

FOCUS SUR UNE ACTION

La pérennisation et le développement des stages d'accompagnement à la responsabilité parentale qui, passés le stade de l'expérimentation, se développent en interne (orientations PMO) mais également auprès des praticiens du département. Ce dispositif sous-tend la constitution d'une équipe transversale qui regroupe trois établissements du CODASE (Pôle Milieu Ouvert et Pôle socio-judiciaire, CSAPA Point Virgule et Prévention Spécialisée) et montre la richesse de mutualiser et croiser nos expertises au bénéfice des personnes accompagnées.

CHIFFRES REPERES

SERVICE D'ENQUÊTES RAPIDES)

1417

Enquêtes Rapides réalisées en 2024 sur 1549 ordonnées dans la même année

275

Médiations majeurs

172

Entretiens pour les stages - Activités des délégués du Procureur

Stage de responsabilisation parentale et stages d'accompagnement à la responsabilisation parentale

7

Stages (4 en orientation pénale et 3 en préventif)

54

Participants (35 pères, 19 mères)

106

Enfants concernés

1 À 17

Ans - Age des enfants concernés - Tranche d'âge majoritaire des enfants concernés : de 11 à 14 ans

SERVICE DE MÉDIATIONS PÉNALES MINEURS)

50

Mesures réalisées

service de réparations pénales mineurs)

86

Mesures réalisées

CENTRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES)

110

Patients (75% sont parents, 170 enfants concernés)

748

Rendez-vous ont été proposés, 499 honorés

UN RETOUR D'EXPÉRIENCE QUI A MODIFIÉ QUALITATIVEMENT NOTRE PRATIQUE

“La prise de conscience par les personnes que nous accompagnons de l'impact de la violence intrafamiliale (directe ou indirecte) sur le développement de leurs enfants. C'est à chaque fois un vrai choc pour eux, une vraie prise de conscience. Par conséquent, nous avons développé une approche globale et novatrice basée sur nos savoirs expérientiels et les avancées théoriques pluridisciplinaires. Ce croisement d'expertises, dans les domaines de la Prévention et de la Protection de l'Enfance ainsi que de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, enrichit notre compréhension des situations complexes que nous accompagnons, nous offre une lecture systémique des violences intrafamiliales, prenant en compte les dimensions pénales, civiles et celles relevant de la Protection de l'Enfance et nous inscrit dans une démarche d'amélioration continue de nos pratiques.”

UN MOMENT QUI COMPTE

Stage n°1 - 2024 : Violences au sein du couple

“Tout est facile avec ce groupe. Les stagiaires s'installent d'eux-mêmes dans la salle pour se mettre au travail. Ils se positionnent en cercle et reviennent entre eux en échanges informels sur les notions abordées les 15 jours précédents. Lorsque la Déléguée du Procureur de la République les rejoint, ces échanges informels se poursuivent. Il en ressort qu'ils comprennent mieux le cadre contraint du stage, son étalement sur 4 semaines, l'intérêt de groupes mixés (alternatives, post-sentenciel...). Ils apprécient de ne pas se sentir jugés, condamnés, par les intervenants, comprennent bien que ce sont leurs actes qui sont travaillés et sont condamnables et l'un des stagiaires relève qu'en leur offrant cette possibilité de participer à un tel stage la justice « nous fait confiance en fait.”

MERCI AUX PARTENAIRES
FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE, LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ISÈRE, GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE, DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE DIRECTION DES SOLIDARITÉS, VILLE DE GRENOBLE DIRECTION DE LA SANTÉ, SERVICE D'INSERTION ET DE PROBATION

Stages à destination des auteurs de Violences intrafamiliales-VIF

7

Stages donnés

56

Bénéficiaires (dont 54 hommes, 36 mesures alternatives aux poursuites, 20 exécutions de peine)



PÔLE MILIEU OUVERT

Service AED-AEMO
96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
04 76 96 00 10
aemo@codase.org

14, place Saint Michel
38300 BOURGOIN JALLIEU
04 74 43 48 40
aedbj@codase.org

11, boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON
04 76 07 35 90
aedvoiron@codase.org

Service d'accueil de jour et
d'accompagnement
à domicile
22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
04 76 44 94 14
sajad@codase.org

Intermède - service de visites
en présence d'un tiers
11, boulevard du 4 septembre
38500 VOIRON
04 76 65 30 84

22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
04 76 44 94 14

MAISON DES ADOLESCENTS

21, rue Anatole France
38100 GRENOBLE
04 76 84 24 04
www.ado38.fr

13 allée des Marettes
38300 BOURGOIN JALLIEU
04 76 84 23 93
mda-nordisere@codase.org

DISPOSITIF THÉRAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE - DITEP

22, rue Paul Langevin
38400 ST MARTIN D'HERES
04 76 44 76 34
ditep@codase.org

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
04 76 23 11 63
preventionspecialisee@codase.org
Eybens, Grenoble, Voiron,
Pays Voironnais, Vizille,
Saint Marcellin

POINT-VIRGULE CSAPA

Centre de soins,
d'accompagnement et
de prévention en addictologie
et

POINT-VIRGULE ACT
Appartements de coordination
thérapeutique

74 cours de la libération
38100 GRENOBLE
04 76 17 21 21

SIÈGE SOCIAL

21 rue Anatole
France
38100 GRENOBLE
04.76.84.21.90
info@codase.org
codase.org

PÔLE HEBERGEMENT

78, avenue Jean Perrot
38100 GRENOBLE
04 76 63 26 27
espaceadolescents@codase.org
Unités : Jade, Polaris, Alizés,
Cairn, Ahmea, Zéphyr,
Aventurine, Traverse
IMECS

PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE

Pôle Majeur
Service d'enquêtes rapides
Médiations pénales majeurs
Délégué du procureur de la
République
Palais de justice
Place Firmin Gautier BP 00
38019 GRENOBLE
Centre de soin et d'accompa-
gnement des auteurs de
violences intrafamiliales -
CSAAVI
96 rue de Stalingrad
38100 GRENOBLE
04 76 44 94 15

Pôle Mineur
Service réparations pénales
et médiations pénales
mineurs

14, place saint Michel
38300 BOURGOIN JALLIEU
04 12 05 71 45